



Des commandos antiterroristes surveillent l'aéroport international Narita de Tokyo, avril 2004.
(© Shizuo Kambayashi/AP Photo)

Stocks:

LE COMPTAGE CONTINUE

3

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2004, certains Etats puissants ont dû affronter une prolifération anarchique des armes légères. En Irak et en Afghanistan en particulier, des individus et des groupes armés représentent toujours un obstacle important pour la sécurité humaine, les forces de coalition et les efforts de reconstruction. Or, ailleurs, les gouvernements et la société civile, disposant de moins de force d'impact et attirant nettement moins l'attention du public, poursuivent sans bruit un certain nombre d'initiatives visant à lutter contre la détention d'armes par des civils et la violence armée.

En 2004, l'aspect dominant de la question des stocks d'armes légères a été le désarmement financé par la communauté internationale. Les efforts déployés en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, à Haïti, en Irak, au Liberia et au Soudan ont attiré une grande attention, mais beaucoup d'autres initiatives ont été soit tentées soit débattues. Au niveau national, l'année 2004 a également été une année charnière pour les initiatives entreprises par certains Etats afin de limiter la violence armée par le biais de meilleurs contrôles nationaux. Toutes ces initiatives indiquent une volonté nationale et internationale d'intensifier le contrôle des armes légères.

La volonté de réagir n'a pas été uniforme. L'Asie du Nord-Est et le Moyen-Orient¹ comptent parmi les régions les plus importantes qui commencent seulement à revendiquer un rôle plus actif dans le processus international sur les contrôles en matière de circulation des armes légères. Ces régions sont examinées en profondeur dans ce chapitre, qui complète l'étude régionale des éditions précédentes du *Small Arms Survey*. Les principales conclusions de ce chapitre peuvent s'énoncer comme suit;

- Le désarmement des armes légères apparaît comme un élément majeur des efforts internationaux, multilatéraux et nationaux visant à contrôler la violence armée.
- Les principales initiatives peuvent réduire les stocks locaux d'armes mais les augmentations des stocks mondiaux d'armes légères dépassent néanmoins les réductions entraînées par le désarmement.
- La réduction des armes, après les conflits armés ainsi que dans les sociétés en paix, est davantage efficace lorsqu'elle est effectuée dans le cadre d'un système intégré d'initiatives de réduction de la violence.
- Le stock d'armes des forces de police et des militaires du Moyen-Orient compte quelque 13 à 17 millions d'armes à feu.
- Les forces de police et les militaires de l'Asie du Nord-Est disposent de près de 22 à 42 millions d'armes à feu.
- Au Moyen-Orient, les civils détiennent entre 45 et 90 millions d'armes à feu.

L'année a été caractérisée par la poursuite des processus entamés antérieurement. On a pu observer que des idées et des approches mises en œuvre précédemment progressaient et obtenaient un soutien, au fur et à mesure que des dangers bien connus représentaient une menace de plus en plus grande et que les progrès accomplis grâce aux efforts supplémentaires gagnaient progressivement en visibilité.

Tout ceci a eu pour effet de confirmer la mondialisation progressive de l'agenda sur les armes légères. La prolifération des armes légères ne se limite plus à des régions ou à des pays en particulier. En analysant la situation au Moyen-Orient et en Asie du Nord-Est, ce chapitre complète l'étude, région par région, des stocks

d'armes légères, entamée dans la première édition de cet annuaire. Bien que cette analyse reste générale et qu'elle doive être révisée et mieux documentée, elle permet de se faire une idée de l'ampleur des stocks d'armes à feu et de leur répartition dans le monde.

Depuis que le problème des armes légères s'est inscrit à l'agenda international au début des années 90, quelques régions se sont tenues à l'écart. La plupart des gouvernements du Moyen-Orient et de l'Asie du Nord-Est, régions qui ensemble représentent un quart de la population mondiale, ont été en mesure d'éviter la transparence en matière d'armes légères et de taire l'ampleur de leurs arsenaux, alors que le débat se focalisait sur d'autres parties du monde. Ce chapitre montre que, même dans ces régions apparemment imperméables aux tendances mondiales, les problèmes liés aux stocks d'armes légères commencent à requérir l'attention. Bien que les écarts et les faiblesses compliquent toujours la gestion des stocks mondiaux d'armes à feu, l'idée d'une plus grande responsabilité vis-à-vis des armes légères est de plus en plus acceptée dans le monde.

2004: ANCIENS PROBLÈMES, NOUVELLES INITIATIVES

De nombreuses initiatives lancées en 2004 ont permis d'améliorer la gestion de stocks d'armes. Certaines, héritées des années précédentes, entrent pleinement en vigueur aujourd'hui; d'autres ont été élaborées et appliquées en 2004. La plupart d'entre elles impliquent des efforts soutenus. Ceci illustre le fait que les initiatives de contrôle, qu'elles fassent partie d'un programme formel de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) financé sur le plan international, d'initiatives multilatérales plus appropriées ou de changements en matière de politique et de mise en œuvre intérieure, sont des efforts à long terme.

L'un des signes du changement réside dans le fait que le désarmement des armes légères a dépassé le champ des spécialistes pour devenir un élément de plus en plus courant du processus décisionnel mondial. Non seulement la communauté internationale mais aussi les Etats concernés, les anciens combattants et leurs dirigeants, ont fait du désarmement des armes légères un instrument accepté pour aborder un éventail de problèmes divers. Alors que l'abus des armes légères apparaît comme un vecteur de souffrances humaines, le désarmement est de plus en plus reconnu comme étant une partie fondamentale de la solution. Le désarmement est un élément formel dans la résolution des conflits dans des pays aussi différents que l'Afghanistan, la Colombie, l'Irak, Haïti, le Liberia et l'Irlande du Nord. De plus, le désarmement formel des armes légères a fait l'objet de discussions en 2004 en tant que partie de la résolution des conflits en Inde, au Liban, au Nigeria, en Espagne et au Soudan, entre autres. Les résultats de ces efforts se sont avérés inégaux et, dans certains cas, contradictoires.

Les initiatives des Etats-Unis qui visent à limiter le nombre d'armes légères estimé, à 7 ou 8 millions (Small Arms Survey, 2004, p. 49), en circulation dans la société irakienne ont pris la forme de tâtonnements, focalisés dans un premier temps sur les armes légères telles que les mitrailleuses, les lance-grenades autopropulsés et le matériel d'artillerie plus lourd (Centcom, 2003; BBC, 2004). Toutefois, des événements tels que ceux observés dans le quartier de Sadr City, à Bagdad, illustrent la façon dont les initiatives visant les communautés locales peuvent porter leurs fruits. Bien que les chiffres ne soient pas encore publiés, en octobre 2004 les succès des initiatives de collecte des armes légères et de petit calibre dans la ville ont incité le Gouvernement intérimaire à appliquer une amnistie dans tout le pays (BBC, 2004; CNN, 2004). L'initiative de collecte semble avoir pris les milices pour cible indirecte et avoir été déterminante dans la création des conditions préalables pour leur offrir la possibilité d'envisager une transition digne vers un rôle plus politique (Schwartz, 2005). Cela prouve que, en matière de contrôle d'armes, adopter une perspective communautaire peut s'avérer plus concluant que cibler n'importe quel groupe armé spécifique.

Ailleurs, des initiatives internationales importantes en matière de réduction d'armes se poursuivent avec un succès mitigé dans des Etats tels que le Liberia et Haïti, mais elles indiquent clairement la nécessité d'approches multiples pour réduire la demande d'armes légères (POST-CONFLIT).

En ce qui concerne la gestion des stocks d'armes légères, un certain nombre d'Etats, notamment les Etats-Unis, ont été fortement impliqués dans la promotion de programmes de destruction des armes légères et de

Encadré 3.1 Irak: désarmer par essais et erreurs

Les initiatives américaines visant à contrôler le nombre d'armes légères en circulation dans la société irakienne se sont inspirées de la méthode d'essais et d'erreurs. «Même avant la guerre, les stocks d'armes légères et de petit calibre de type militaire et civil peuvent être estimés au bas mot entre 7 et 8 millions d'armes à feu, mais ce chiffre pourrait être plus élevé», note le *Small Arms Survey* (2004, p. 47). Un commerce d'armes transfrontalier très animé a rendu la situation plus dynamique (Hider, 2003). Pour obtenir un chiffre précis, il faudrait probablement attendre que le conflit irakien se calme suffisamment pour permettre d'effectuer des recherches systématiques sur le terrain et des sondages auprès du public.

Les campagnes contre la prolifération des armes légères irakiennes ont été un élément central des opérations américaines depuis les premières semaines de l'Opération de libération de l'Irak. Ces opérations ont évolué avec le temps. Durant les premiers jours de l'occupation, l'autorité intérimaire de la coalition a exigé la saisie de toutes les armes à feu civiles². Le 24 mai 2003, elle a annoncé une amnistie de deux semaines permettant aux Irakiens de restituer les armes légères qu'ils détenaient (Centcom, 2003; BBC, 2004). Durant les semaines suivantes, cette amnistie a été assouplie afin de permettre aux Irakiens de garder un seul fusil automatique ou un seul pistolet, pour autant qu'ils ne le brandissent pas en public. L'autorité et son successeur, le Gouvernement intérimaire mis en place le 30 juin 2004, ont tenté d'absorber une partie du surplus par le biais d'incitants financiers. En Irak, de telles initiatives ont rapidement épuisé toutes les sommes d'argent octroyées, sans avoir une incidence notable sur les attaques des insurgés ou sur la violence civile (Hauser, 2004; Walt, 2004).

Initialement destinées aux armes légères détenues par la population irakienne en général, ces initiatives sont devenues de plus en plus ciblées. Alors que le conflit avec les milices s'intensifiait, la coalition, qui auparavant mettait l'accent sur les armes légères en général, s'est concentrée sur les armes des milices en particulier. Cette nouvelle approche faisait partie d'une stratégie plus ciblée visant à écarter les insurgés de la société civile³. Un accord ultérieur, négocié par le Premier ministre intérimaire Iyad Allawi, a tenté de trouver un consensus afin de désarmer 12 milices. Leurs membres devaient se démobiliser et rejoindre les nouveaux services irakiens de sécurité pour un coût d'environ 200 millions USD (Filkins, 2004). Ce plan a échoué en raison de problèmes pratiques liés à la mise en œuvre, tels que le fait de déterminer quelle partie ferait le premier pas. Malgré cela, ce plan illustre la promesse d'un désarmement global associé à la démobilisation et la réintégration.

L'armée du Mahdi du leader chiite Moktada al-Sadr est devenue la principale cible du désarmement. Pendant la bataille de Fallujah en avril 2004, les dirigeants civils semblaient avoir obtenu un engagement de la part des rebelles visant à restituer leurs armes légères, mais cet engagement n'a pas tenu (Fisher, 2004). L'armée du Mahdi a pu évacuer les lieux qu'elle occupait sans remettre ses armes. Un programme beaucoup moins ambitieux visait uniquement le quartier de Sadr City, à Bagdad, un centre de soutien à l'armée Mahdi de Al-Sadr. Bien que le nombre d'armes restituées n'ait pas été rendu public, les policiers concernés ont exprimé leur entière satisfaction à l'égard de cette initiative.

C'est justement ce sujet qui a provoqué une querelle majeure concernant l'avenir de l'Irak. Un courant de pensée a mis l'accent sur l'importance d'un DDR systématique bien avant le début de la guerre, en insistant sur la nécessité d'éviter que les hommes armés deviennent une force perturbatrice. Les partisans de ce courant continuent à insister sur le désarmement systématique par le biais d'amnisties pour les miliciens insurgés ainsi que les anciens policiers et soldats (Barton et Croker, 2003, p. 8-9; 2004, p. 79-80). Les membres de la coalition, comme le conseiller principal Larry Diamond ont insisté sur la nécessité d'associer le désarmement à l'inclusion d'anciens combattants dans la nouvelle police et les nouvelles forces armées du pays (Diamond, 2004a). Des propositions plus récentes recommandent que le désarmement devienne un prérequis pour la participation aux élections politiques (Diamond, 2004b). D'autres observateurs se focalisent sur la nécessité de trouver des solutions politiques, ce qui rend implicitement inutile le fait de traiter directement le problème des armes légères (IGG, 2004).

L'issue du débat est impossible à déterminer à l'heure où nous écrivons ces lignes mais, quoi qu'il en soit, le problème des armes légères continuera à jouer un rôle crucial dans les débats relatifs à l'avenir de l'Irak. Tant que les armes légères resteront le symbole le plus marquant de l'instabilité irakienne, elles seront la cible naturelle des initiatives visant à amener la paix et la stabilité dans ce pays en difficulté.



Un garde national irakien conduit un camion chargé d'armes collectées à Sadr City, Bagdad, en octobre 2004.

petit calibre de type militaire. Initié en 2005, le Partenariat pour la paix de l'OTAN s'est engagé à aider l'Ukraine à détruire environ 1,5 million d'armes légères et de petit calibre de type militaire et 133.000 tonnes de munitions. Le projet, qui coûterait près de 27 millions USD, devrait s'étendre sur 12 années (USDOS, 2005).

Il convient également de noter les efforts soutenus du programme «*Small Arms and Light Weapons* – Armes légères et de petit calibre» de la Defense Threat Reduction Agency (DTRA) des Etats-Unis. La DTRA fournit une expertise et un soutien techniques au département d'Etat. A la date de janvier 2005, elle avait mené des opérations en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Ces opérations comprenaient des évaluations de la sécurité physique des stocks d'armes, des missions d'évaluation de destruction et des missions d'aide à la destruction. Le budget annuel du projet est passé de 1 million à 10 millions USD et devrait continuer à augmenter (DTRA, 2005).

L'année 2004 a permis d'enregistrer également quelques nets succès sur le plan intérieur. C'est le cas tant pour les sociétés qui comptent des taux élevés de violence armée, comme le Brésil, l'Afrique du Sud, le Venezuela, que pour les pays, comme l'Australie, qui, en comparaison, présentent de faibles taux de violence armée.



© Jorge Silva/Reuters

Un soldat vénézuélien foule aux pieds des armes à feu illégales durant la destruction de plus de 10.000 armes illégales recueillies par la Garde nationale à Caracas en mai 2004.

Au Brésil, une campagne nationale visant à persuader les citoyens d'abandonner leurs armes à feu est en cours. A la suite de la promulgation du Statut de désarmement en décembre 2003, les taux élevés de violence publique sont apparus comme un problème politique fondamental. La campagne actuelle est centrée sur le rachat par le gouvernement de toutes les armes à feu – qu'elles soient détenues légalement ou illégalement – pour une somme allant de 40 à 120 USD. Ces taux d'indemnisation sont bien souvent inférieurs à la valeur commerciale d'une arme à feu, ce qui laisse supposer que le succès est dû à un changement de mentalité concernant la possession d'armes à feu (Instituto Sou da Paz, 2005).

En mars 2005, la campagne avait permis de recueillir plus de 300.000 armes à feu détenues à titre privé

(Instituto Sou da Paz, 2005). Le Statut a également prévu un référendum en octobre 2005 relatif à une éventuelle interdiction du commerce d'armes et de munitions au Brésil. Des groupes de la société civile continuent de se mobiliser afin de soutenir l'interdiction. Au Brésil, les initiatives visant à éradiquer la violence armée sont principalement centrées sur le thème du désarmement (Instituto Sou da Paz, 2005)⁴.

En 2004, l'Australie a lancé un nouveau cycle de son programme de rachat qui a permis de collecter 68.727 armes (Hudson, 2004). Ce chiffre s'ajoute aux 700.000 armes recueillies lors des cycles précédents (Australie, 2002). A l'instar du Brésil, le nombre d'armes recueillies ne représentait pas à lui seul le point le plus important de l'initiative. L'afflux continu d'un grand nombre d'armes laisse supposer que le public a considérablement changé sa perception de la possession d'armes (Bourgeois, 2005). Comme cela s'est produit au Royaume-Uni, la perception de l'opinion publique a été principalement influencée par les actes de violence perpétrés lors d'un massacre (à Port Arthur en 1996). Le soutien des communautés potentiellement touchées est un élément central de la décision de restituer les armes.

Inspirée par la diminution du taux de mortalité par armes à feu ayant suivi le premier programme de rachat, la nouvelle campagne a renforcé la réglementation interdisant la détention par le public de la plupart des types d'armes de poing, y compris les revolvers et les armes de poing semi-automatiques. Outre la diminution de morts et de blessés par armes à feu, la campagne devrait réduire les crimes par armes à feu en général en vidant les stocks civils d'armes dont proviennent la plupart des armes illégales volées (Australie, 2003).

En Afrique du Sud, la loi sur le contrôle des armes à feu de 2000 est entrée pleinement en vigueur en 2004. La loi prévoit des contrôles sur la fourniture, la détention, l'entreposage dans des conditions sûres, le transfert et l'utilisation des armes (Afrique du Sud, 2001). Point le plus important pour les détenteurs d'armes à feu: la loi exige que ces derniers demandent le renouvellement de leur permis d'armes à feu existants. Afin de faciliter la coopération, la loi a également prévu une amnistie qui a été appliquée de janvier à mars 2005. En mars 2005, 12.100 armes à feu ont été remises (Kirsten, 2005). Alors que le nombre d'armes à feu reçues n'est pas particulièrement élevé, d'autres aspects de la loi devraient modifier plus efficacement la détention d'armes légères en Afrique du Sud et améliorer l'importance des contrôles nationaux d'armes à feu.

Dans certains cas, cependant, les campagnes de désarmement ont été hésitantes ou n'ont simplement pas pu prendre forme. Au Nigeria, les efforts du président Olusegun Obasanjo visant à mettre fin aux actes de violence entre les deux milices les plus importantes en conflit dans la région pétrolière du Delta du Niger ont mené à un programme limité de rachat d'armes dont l'objectif était de désarmer les deux milices. Le gouvernement a offert une somme de 1.800 USD pour chaque fusil d'assaut remis; 1.100 armes auraient été restituées à la mi-décembre 2004. Toutefois, on considère que ce chiffre ne représente qu'une fraction des armes dont disposent les deux groupes armés. Si, en termes de diminution des stocks d'armes et de la violence, l'initiative n'a pas été un succès, en tant qu'exercice de gestion d'une crise, elle s'est néanmoins révélée efficace pour éviter une escalade potentiellement grave des hostilités (HRW, 2005).

Aux États-Unis, la tendance de l'année 2004 a été indubitablement celle au relâchement des restrictions. Ce qui s'est manifesté de façon spectaculaire le 13 septembre 2004, lorsqu'une interdiction datant de dix ans relative à la vente de 19 types d'armes à feu semi-automatiques (ce qu'on appelle «Assault Weapons Ban») est devenue caduque (PRODUCTION). L'interdiction a obtenu un énorme soutien de la part de l'opinion publique – 71% lors d'un récent sondage et 73% dans un autre – bien que l'opinion publique américaine diverge considérablement en ce qui concerne les politiques de contrôle des armes, en fonction de l'énoncé exact de la question (Centre Annenberg, 2004; Schulman, 2004). Sur le plan politique, l'aspect le plus important a été la ferme opposition au renouvellement de la National Rifle Association.

La loi initiale était loin d'être idéale. Les compromis de la législation, introduits sur l'insistance des partisans du port d'armes, ont permis aux fabricants de contourner aisément les dispositions précises en modifiant leurs produits (Page, 2004). On ne peut guère prouver non plus l'impact de cette mesure sur les blessés ou crimes par armes à feu (Koper, 2004). De toute évidence, on ne signalait guère de ventes accélérées des armes interdites dans une mesure significative après l'expiration de la loi (Eisenstadt, 2004). Cependant, même si l'impact de l'interdiction était contestable, l'importance symbolique de sa levée a été largement reconnue tant par ses partisans que par ses détracteurs.

Bien que cela ait moins retenu l'attention, la véritable pratique des armes à feu a été modifiée dans une plus grande mesure par une tendance des législatures des États, où de nouvelles lois ont été approuvées, ce qui a permis aux Américains de porter plus facilement, tout en devant les dissimuler, des armes en public (NRA-ILA, 2005). En pratique, plusieurs États signalent que le nombre de demandes de nouveaux permis a été moins important qu'initialement prévu: la moitié, la première année, de ce qui était prévu au Colorado (10.444 demandeurs) et un quart dans le Missouri (15.442) par exemple (*Columbia Daily Tribune*, 2005; Fong, 2004; Jones, 2004).

L'année 2004 illustre le fait que les changements de grande envergure aux profils de possession d'armes à feu exigent des efforts concertés aux niveaux international, national et local. Il est au moins aussi important de changer les normes de la possession d'armes à feu – réduction de la demande – que de promulguer des législations nationales et de lancer des initiatives internationales. Comme l'illustrent les exemples australiens et américains, les perceptions des sociétés divergent en ce qui concerne la possession d'armes à feu, mais ces

En mars 2005, la campagne brésilienne de désarmement a permis de recueillir plus de 300.000 armes à feu des mains des citoyens.

perceptions ne sont pas nécessairement figées. Les exemples australiens, brésiliens et britanniques montrent clairement que l'opinion publique peut changer en ce qui concerne la détention d'armes.

Néanmoins, une vue d'ensemble des stocks d'armes légères ne peut aboutir qu'à une seule et unique conclusion: les stocks d'armes augmentent au lieu de diminuer. Dans des régions comme les Etats-Unis et la Fédération de Russie à elles seules, la production, estimée à environ 4 millions d'unités pour 2001, laisse supposer que la croissance des stocks d'armes dépasse largement l'impact des initiatives connues visant à réduire le nombre d'armes (*Small Arms Survey*, 2004, p. 13, 16). Même les initiatives de l'OTAN en Ukraine qui sont probablement les plus considérables en matière de réduction internationale des stocks d'armes – et prévoient, à l'heure actuelle, l'élimination de 1,5 million d'armes –, apparaissent peu significatives face aux estimations les plus probables sur les stocks mondiaux.

TENTATIVE D'ESTIMATION DE LA RÉALITÉ

La possession d'armes par des civils

Déterminer le nombre d'armes à feu détenues par les civils dans une société reste le défi le plus difficile pour la recherche sur les stocks. En l'absence de rapports d'enregistrement officiels, de sondages fiables auprès du public ou d'évaluations précises, le nombre de civils possédant des armes ne peut être établi que par l'intermédiaire d'indicateurs indirects. Les principaux indices statistiques indirects proviennent de:

- la comparaison avec des sociétés similaires mais mieux documentées;
- la population totale et la richesse par habitant;
- les taux officiels de crimes par armes à feu (particulièrement les homicides par armes à feu, qui sont probablement les crimes par armes à feu les mieux enregistrés);
- le nombre de morts par armes à feu parmi les policiers en service; ainsi que
- le nombre d'armes illégales confisquées ou collectées volontairement et involontairement.

Prises séparément, aucune de ces données n'est décisive. De même, elles doivent toujours être interprétées au moyen d'un ensemble d'indicateurs qualitatifs. La population et la richesse, par exemple, ne sont utiles qu'à la lumière de la culture des armes par la culture locale. Par exemple, les Pays-Bas et le Canada, deux pays étudiés de manière approfondie, ont des niveaux similaires de revenus mais des cultures totalement différentes concernant la possession d'armes, ce qui a des répercussions fondamentales sur l'ampleur de la possession publique. D'autres données, telles que les taux de criminalité et la confiscation d'armes, doivent être interprétées en tenant compte d'importantes variations locales.

Aucun de ces indicateurs pris séparément ne permet de fournir une estimation précise de la possession d'armes par les civils. La méthode la plus facile se fait par comparaison avec d'autres pays dans la même région avec les mêmes cultures des armes. C'est la méthode qui est appliquée dans ce chapitre pour l'Amérique du Sud et le Mexique dans le *Small Arms Survey* (2004, p. 50-54), ainsi que pour le Moyen-Orient dans ce chapitre. Une autre méthode consiste à comparer les estimations des totaux et les chiffres précis lorsqu'ils sont disponibles. C'est la méthode qui est utilisée pour le cas de la Turquie.

Cette approche permet de se faire une idée générale de l'échelle de possession d'armes par les civils dans des pays où les données sont moins abondantes. Par conséquent, de telles estimations de possession d'armes par les civils se basent exclusivement sur une gamme de dimensions probables des stocks d'armes.

Les stocks militaires

La politique en matière d'armes légères est fortement influencée par la qualité des données. En l'absence d'estimations concernant les armes existant initialement, les programmes de désarmement tels que ceux examinés ci-dessus, ne peuvent aboutir qu'à des résultats peu concluants. Dans quelle mesure les programmes de désarmement ont-ils été efficaces dans des régions comme l'Afghanistan, l'Irak ou le Liberia?

Nous ne le saurons peut-être jamais, car il est impossible de déterminer avec exactitude le nombre initial d'armes. Même dans les pays en paix, les estimations des stocks nationaux d'armes sont des sujets controversés et susceptibles d'être diminuées ou exagérées dans un but politique.

Pour évaluer les stocks mondiaux d'armes et promouvoir un processus décisionnel efficace, *Small Arms Survey* utilise plusieurs types de données. On privilégie les chiffres nationaux officiels mais ils ne sont pas toujours disponibles et sont rarement complets. Ils doivent être étayés très fortement par des sondages auprès du public, mais ceux-ci doivent être effectués avec précaution si l'on veut obtenir des résultats fiables et, en pratique, c'est rarement le cas. La recherche sur le terrain est plus facile mais moins concluante. Les données commerciales internationales peuvent donner un aperçu partiel de la taille totale des stocks d'armes. Les estimations des spécialistes peuvent s'avérer utiles, mais doivent être utilisées prudemment. Trop souvent, il n'y a pas d'alternative à l'estimation par la comparaison de situations nationales, la fixation des priorités, l'identification des problèmes urgents et des tendances inquiétantes.

Face à l'absence de données officielles dans la majorité des cas, les estimations des stocks d'armes de type militaire dans les annuaires du *Small Arms Survey* se basent sur les effectifs mentionnés dans diverses sources, notamment l'annuaire *Military Balance* de l'Institut international des études stratégiques.

L'ampleur des stocks d'armes légères de type militaire dans chaque pays dépend largement de la doctrine passée et actuelle. Alors qu'il existe des disparités évidentes en matière de possession d'armes au sein des forces armées (voir tableau 3.1), une hypothèse de travail fiable est qu'un «multiplicateur» dérivé d'un ratio raisonnable d'armes légères par personne dans toute force militaire donnée peut être appliqué pour estimer les stocks d'armes légères. A l'heure actuelle, le multiplicateur de référence utilisé dans cette étude est de 2,25 armes légères pour chaque membre des forces armées (*Small Arms Survey*, 2001, p. 76-77).

Comme l'illustre le tableau 3.1, les taux réels d'armement peuvent être considérablement plus élevés. Cela apparaît très clairement pour les pays qui se basaient historiquement sur une doctrine d'infanterie ou la mobilisation de masse, en particulier la «Guerre du peuple» maoïste. Un des exemples les mieux compris – l'ex-Yougoslavie (voir tableau 3.1) – a maintenu environ 4,5 armes à feu par personne en uniforme pour permettre une expansion soudaine. D'autres exemples présentés dans le tableau 3.1 montrent que ces choix de doctrine peuvent augmenter les stocks d'armes dans une mesure plus élevée encore. La recherche sur le terrain laisse supposer que le nationalisme et le spectre de l'Etat sécuritaire amènent certains pays d'Amérique latine, comme l'Argentine et le Brésil, à accumuler des stocks très importants. Alors que les effectifs diminuaient et que l'acquisition d'armes continuait, on a généré des multiplicateurs nationaux de plus en plus importants, équivalant à près de trois armes à feu modernes par soldat, marin et aviateur⁵.

Souvent, il n'y a pas d'alternative à l'estimation par la comparaison de situations nationales, la fixation des priorités, l'identification de problèmes urgents et des tendances inquiétantes.

Tableau 3.1 Stocks connus d'armes à feu de type militaire et multiplicateurs

Pays	Année	Effectif des forces armées*	Armes à feu de type militaire	Armes à feu par personne
Canada	2000	103.900	233.949	2,25
République centrafricaine**	1996	3.000	3.300	1,10
Finlande	2003	462.000	531.000	1,15
Macédoine***	2003	11.650	85.446	7,33
Russie	2003	3.360.000	15.000.000-45.000.000	4,6-13,4
Togo	2000	6.950	12.850	1,85
Yougoslavie	1989	705.000	3.115.000	4,42

*Service actif et réserves dans tous les services armés.

**A l'exclusion de la Garde présidentielle.

***Les effectifs et les armes à feu s'appliquent à l'armée macédonienne uniquement.

Sources: Canada: *Small Arms Survey* (2001, p. 73); République centrafricaine: entretien téléphonique de Nicolas Florquin, chercheur du *Small Arms Survey*, avec un responsable de premier plan du gouvernement de la République centrafricaine, 23 mars 2005; Finlande: *Small Arms Survey* (2004, p. 46); Macédoine: Grillot et al. (2004, p. 16); IISS (2003, p. 76); Russie: Pyadushkin (2003, p. 29); IISS (2003, p. 89); Togo: *Small Arms Survey* (2002, p. 82); IISS (2000, p. 285); Yougoslavie: Gorjanc (2000); IISS (1989, p. 91)

Les estimations militaires du *Small Arms Survey* se réfèrent exclusivement aux armes à feu; nous ne disposons toujours pas de données suffisantes pour estimer les stocks d'autres types d'armes légères et de petit calibre.

Par conséquent, les niveaux courants des effectifs ne sont généralement pas considérés comme des indicateurs fiables concernant les stocks d'armes. Malgré un dégraissage, les forces armées étatiques conservent souvent un nombre d'armes qui correspond à ce qui était de mise pour les effectifs précédents (*Small Arms Survey*, 2001, p. 71). Dans d'autres pays, des changements de doctrine peuvent ne pas s'accompagner de réductions concomitantes des stocks d'armes. En tant qu'élément de la sécurité nationale, les stocks d'armes légères sont fréquemment conservés comme «garantie» en cas d'urgences nationales potentielles.

Les estimations des stocks d'armes doivent tenir compte de ce facteur, quelle qu'en soit sa véracité. Ainsi, deux types de calculs sont effectués pour l'Asie du Nord-Est et le Moyen-Orient. Le premier reprend les niveaux actuels estimés des effectifs d'un pays, le second se base sur les niveaux des effectifs les plus élevés connus depuis le milieu des années 70. Le multiplicateur 2,25 est appliqué à chaque calcul afin de générer des paramètres supérieurs et inférieurs assez larges concernant les stocks d'armes légères de type militaire.

Estimations des stocks des forces de police

Contrairement aux chiffres relatifs aux forces militaires, il est difficile d'évaluer la fiabilité des chiffres des forces de police en Asie du Nord-Est et au Moyen-Orient. Ceci est simplement dû au manque de transparence dans ces deux régions. Toutefois, il est clair que les évaluations générales des chiffres concernant les militaires sont plus facilement disponibles que celles qui concernent les forces de police, en raison d'une prépondérance générale des problèmes de sécurité internationale dans le domaine de la recherche.

Par conséquent, les estimations relatives aux forces de police figurant dans ce chapitre ne se basent pas sur des listes de niveaux des effectifs mises à jour régulièrement, mais sur des informations parfois isolées et anecdotiques publiées dans la presse et ailleurs. En l'absence de tendances permettant de déterminer la validité relative de ces chiffres, *Small Arms Survey* n'offre que des estimations expérimentales concernant les niveaux des forces de police en Asie du Nord-Est et au Moyen-Orient.

Tableau 3.2 Multiplicateurs dérivés de diverses forces de police

Pays	Année	Effectif	Armes à feu	Armes à feu par personne
Belgique	2000	17.767	23.870	1,3
Japon	2004	240.000	250.000	1,0
Norvège	2000	7.500	9.000	1,2
États-Unis	2000	641.000	831.000	1,3

Sources: Belgique, Norvège, États-Unis: *Small Arms Survey* (2001, p. 70-71); Japon: Réponses au questionnaire sur les stocks nationaux de *Small Arms Survey* émanant du département des armes conventionnelles du ministère japonais des Affaires étrangères, août 2004.

Comme l'illustrent les chiffres du tableau 3.2, lorsque la majorité des policiers en service sont armés, les stocks de la police comptent environ 1,2 armes à feu par personne. *Small Arms Survey* a recours à ce multiplicateur pour calculer les stocks d'armes en se basant sur l'importance des forces de police armées dans le monde. Malgré la possibilité d'une surestimation de la détention d'armes par les forces de police dans des pays comme le Royaume-Uni, où la majorité des policiers ne sont pas armés, le multiplicateur reste un moyen utile pour évaluer les paramètres inférieurs des stocks d'armes légères des forces de police.

DANS L'OMBRE DES RÉALITÉS RÉGIONALES

Pour progresser, les processus décisionnels relatifs aux armes légères exigent de plus en plus de connaître l'endroit où elles se trouvent, la personne qui les détient et le danger qu'elles représentent. En l'absence de statistiques nationales fiables et globales, ce processus continuera à se baser sur un ensemble de données officielles, ainsi que sur des estimations effectuées par des spécialistes. Jusqu'à présent cette approche a

permis de se faire une idée de l'ampleur de la détention d'armes légères en Afrique (*Small Arms Survey*, 2003, p. 80-86), en Europe (2003, p. 66-72), en Amérique latine (2004, p. 50-54) et en Asie du Sud (2002, p. 99-102), en plus des estimations spécifiques à certains pays, comme l'Albanie, l'Irak et les États-Unis, pour n'en citer que quelques-uns (*Small Arms Survey*, 2002, p. 68-69; 2003, p. 60; 2004, p. 44-50). Ce processus est continu; la nécessité d'obtenir des chiffres plus précis se fera toujours sentir.

Deux régions supplémentaires seront analysées de façon systématique dans ce chapitre. Bien que le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est occupent une place incontestable et souvent écrasante lors des débats relatifs aux armes légères (que le sujet du débat soit la production, les transferts, l'utilisation ou les conséquences des armes légères), ils ont échappé à l'analyse en profondeur de l'ampleur et de la gestion des stocks d'armes telle qu'elle a été effectuée ailleurs dans le monde. Les raisons de cet oubli ne sont pas incompréhensibles. Un bon nombre de gouvernements, y compris dans les plus grandes régions, commencent seulement à reconnaître l'impact de la disponibilité des armes légères sur la sécurité intérieure. La confidentialité régionale, fréquente dans de nombreux autres domaines, est également beaucoup trop présente dans ce genre de problèmes. En outre, les organisations non gouvernementales, qui ont été les premières à se pencher sur le problème des armes légères dans une bonne partie du monde, ne sont présentes qu'à l'état embryonnaire dans ces régions.

Cette édition du *Small Arms Survey* n'a pas l'ambition de tout révéler sur les stocks d'armes légères du Moyen-Orient et de l'Asie du Nord-Est, mais de poser des bases pour des investigations plus poussées. Certains chiffres présentés dans cette étude ne sont pas suffisamment étayés sur le plan scientifique pour établir une analyse comparative fiable. Seules des études nationales concrètes se basant sur des données officielles et des sondages d'opinion élaborés et gérés avec précaution peuvent accomplir cette tâche. Cependant, malgré leur caractère général et incertain, les données présentées ci-dessous permettent de mieux appréhender les réalités de la prolifération des armes légères et les priorités d'action.

Des estimations précédentes ont suscité de nombreux débats et actions aux niveaux international et national. Non seulement une estimation raisonnable des stocks d'armes légères d'un pays ou d'une région fournit des indications sur la problématique engendrée par ces armes (le rapport entre les chiffres et les effets), mais elle permet également d'animer le débat en présentant des chiffres qui peuvent faire l'objet de commentaires, d'acceptations ou de refus. Ceci est particulièrement pertinent en ce qui concerne les gouvernements des États et des régions concernés. L'un des meilleurs résultats que l'analyse des stocks d'armes du *Small Arms Survey* pourrait réaliser serait la publication d'informations fiables et l'incitation à la réalisation de sondages détaillés de l'opinion publique afin d'améliorer les estimations présentées dans ce chapitre.

L'ASIE DU NORD-EST: LES STOCKS D'ARMES LÉGÈRES RÉGIONAUX LES PLUS GRANDS AU MONDE?

Les responsables publics de l'Asie du Nord-Est dans sa totalité reconnaissent que l'utilisation des armes à feu devient une source d'insécurité publique sans précédent dans la région. Comme décrit ci-dessous, dans la plupart des pays de cette région, les gouvernements ont lancé des initiatives afin de rassurer l'opinion publique et de restaurer l'autorité gouvernementale. En réalité, l'État maîtrise encore le problème des armes légères dans une mesure largement inégalée ailleurs. Cette activité, toutefois, ne s'inscrit pas dans des initiatives régionales telles que celles qui sont devenues monnaie courante dans pratiquement toutes les autres régions du monde.

Cette partie de l'ouvrage s'intéresse à l'ampleur et à la répartition des armes légères dans cinq pays de l'Asie du Nord-Est, à savoir la Chine, le Japon, la Corée du Nord, la Corée du Sud et Taiwan. Pour bon nombre de ces pays, les stocks d'armes légères restent difficiles à déterminer. La prédominance de l'État souverain, qui constitue toujours le fondement de la culture sécuritaire de cette région, est extrêmement pertinente en matière d'armes légères. Sa conséquence la plus manifeste est le manque de transparence et de données fondamentales.

La prédominance de l'État est la conséquence d'importantes implantations de type militaire (IISS, 2004, p. 152-72). La Chine, par exemple, qui est occupée à réduire ses forces armées dans une proportion d'environ 20%, conserve des effectifs estimés à 2,25 millions de personnes, ce qui contraste avec les quelque

1,43 millions enregistrés aux Etats-Unis (IISS, 2004, p. 18, 146, 152). Une autre caractéristique de cette région est la petite taille des forces de police et des services de sécurité intérieure dans la plupart de ces pays. Bien que la criminalité semble gagner du terrain dans toute la région, les sociétés restent majoritairement paisibles. Plusieurs d'entre elles se fient davantage à des formes alternatives d'autorité sociale et d'application de la loi, telles que les sentinelles locales du parti en Chine. C'est plutôt la taille des forces armées qui caractérise la répartition des armes légères dans cette région.

Les pays de l'Asie du Nord-Est avaient les forces armées d'active et de réserve les plus importantes du monde durant la Guerre froide et ceci est toujours le cas pour plusieurs de ces pays. Le résultat évident de cette doctrine réside dans la constitution de stocks exceptionnels d'armes légères de type militaire. En l'absence de données officielles, cette étude s'appuie sur des multiplicateurs conventionnels afin d'évaluer l'ampleur des stocks d'armes légères, basés sur les effectifs contemporains les plus élevés et sur des paramètres relatifs aux doctrines militaires nationales.

Mais il subsiste toujours des lacunes majeures. La possession d'armes à feu des civils, dominante dans le reste du monde, ne peut pas être estimée pour la plus grande partie de l'Asie du Nord-Est, avec l'exception notable du Japon (voir encadré 3.2) qui fournit des données officielles concernant la possession d'armes à feu par les civils. Le manque d'indicateurs indirects d'une possession généralisée d'armes à feu, tels que ceux indiqués ci-dessus, laisse supposer que la possession d'armes à feu des civils n'atteint pas des niveaux élevés dans les autres pays. La principale exception est la Chine où des indicateurs qualitatifs (et largement non quantifiables) montrent que la possession d'armes à feu par des civils pourrait être considérable.

Encadré 3.2 Les armes légères civiles au Japon

On considère que le Japon a l'un des taux connus d'homicides par arme à feu les plus bas du monde: moins de 30 morts par an entre 1996 et 2000 (JNPA, 2000). Bien qu'au Japon les armes légères constituent un problème relativement mineur comparé à d'autres pays, le pays est extrêmement sensible aux problèmes posés par les armes à feu. Le Japon est à l'avant-garde des efforts entrepris sur le plan international visant à faire face à ces problèmes. Parmi les pays de l'Asie du Nord-Est repris dans cette étude, le Japon est le seul à fournir un accès relativement aisé aux informations concernant les stocks civils d'armes à feu.

En 2004, le ministère japonais des Affaires étrangères a fourni à Small Arms Survey des informations laissant supposer qu'en décembre 2003, le nombre total d'armes à feu avec permis s'élevait à 413.096 (voir tableau 3.3). Conformément à la Loi sur le contrôle des armes à feu et des épées, les citoyens japonais doivent obtenir un permis de la Commission de sécurité publique pour posséder une arme à feu. Il n'existe pas de limites concernant le nombre d'armes qui peuvent être détenues par un individu. En décembre 2003, par exemple, 192.820 citoyens ont reçu un permis leur permettant de posséder des carabines et des fusils de chasse. Ceci pourrait signifier que les détenteurs japonais d'armes à feu possèdent plusieurs armes légères, mais le nombre de citoyens qui détiennent un permis inclut également les citoyens qui possèdent un permis d'armes à air comprimé. Ceci pourrait modifier les hypothèses relatives à la possession d'armes à feu. Le ministère des Affaires étrangères n'était pas en mesure de fournir des informations concernant les armes à feu sans licence ou non enregistrées détenues par des civils.

Si ces chiffres sont exacts, ils laissent supposer que le taux relatif à la possession d'armes avec permis tourne autour d'une arme à feu pour 310 citoyens. Le tableau 3.3 illustre à quel point le taux de possession est bas comparé à certains pays d'Europe.

Tableau 3.3 Taux de possession d'armes à feu enregistrées au Japon et dans certains pays européens sélectionnés

Pays	Année	Population	Année*	Armes à feu	Armes à feu/ citoyen
France	2002	59.278.000	2000	2.802.057	1/21
Japon	2004	128.085.000	2005	413.096	1/310
Suède	2002	8.877.000	2000	2.096.798	1/4
Royaume-Uni**	2000-01	56.984.733	2000	1.793.712	1/32

* Année des données concernant la population.

** Les données pour l'Ecosse sont associées à celles de l'Angleterre et du Pays de Galles pour 2002 et 2001, respectivement. Elles ne comprennent pas l'Irlande du Nord. Les chiffres relatifs à la population pour l'Irlande du Nord (2001) sont déduits des chiffres pour le reste du Royaume-Uni (2000). Sources concernant les armes à feu: France, Suède, Royaume-Uni: Small Arms Survey (2003, p. 69); Japon: Réponses au questionnaire sur les stocks nationaux de Small Arms Survey par le département des armes conventionnelles du ministère japonais des Affaires étrangères, août 2004. Sources concernant la population: ONU (2005); NISRA (2001)

En dépit du fait que les armes légères au Japon posent relativement peu de problèmes, le pays est extrêmement sensible aux problèmes des armes à feu.

Chine

Alors que les armes à feu ont été inventées en Chine (Chase, 2003), on dispose, paradoxalement, de plus d'informations concernant ses armes anciennes que ses arsenaux actuels. Malgré les changements sociaux, la Chine reste un pays paisible; les armes y sont rares. La police de la plupart des grandes villes circule sans armes. Mais, comme toute personne qui a été témoin d'un petit accident de circulation en Chine peut en attester, l'autorité armée n'est jamais bien loin. La Chine a beau être une société relativement peu armée, son étendue semble cacher d'énormes arsenaux.

L'Armée de libération du peuple (ALP) est le plus grand détenteur d'armes légères en Chine. L'ALP subit des transformations considérables alors qu'elle s'éloigne de la guérilla et des doctrines des grandes formations héritées de ses expériences passées lors de la Révolution communiste et de la Guerre de Corée (Scobell, 2003). La plus grande partie de son équipement est l'héritage de doctrines antérieures. Les usines militaires fabriquaient les quantités d'armes légères nécessaires non seulement pour armer les soldats de l'ALP et les unités de réserve, mais aussi les groupes politiquement fiables, comme les membres du Parti communiste, les classes de confiance et les étudiants. La production chinoise d'armes connues comme le fusil Type-56 (AK-47) est plus difficile à évaluer. Des millions de ces armes ont été exportées vers des alliés et des clients étrangers. Le nombre d'armes stockées en Chine semble atteindre des dizaines de millions (*Small Arms Survey*, 2002, p. 96).

Alors que les forces armées sont estimées à quelque 2.255.000 d'actifs, ce chiffre n'inclut pas les forces de réserve, estimées à 800.000 hommes (IISS, 2004, p. 170). Avec ces niveaux d'effectifs, un multiplicateur de 2,25 d'armes à feu par individu laisse supposer que l'ALP pourrait stocker près de 7 millions d'armes légères et de petit calibre.

Une estimation rapide des forces armées de la Chine révèle que les niveaux d'effectifs ont chuté considérablement depuis la Guerre froide et qu'ils continuent à diminuer à l'heure actuelle (IISS, 1980, p. 2; 1985, p. 113; 200, p. 194; ALP, 2004). En 1979, l'ALP atteignait probablement ses records en termes d'effectifs avec près de 4,3 millions de soldats d'active et près de 7 millions de réservistes⁵ (IISS, 1979, p. 60-61). Le multiplicateur de 2,25 appliqué à ces chiffres indiquerait une détention de plus de 25 millions d'armes légères dont la plupart seraient maintenues en réserve.

En partant du principe que le multiplicateur de 2,25 peut s'appliquer dans ce cas-ci, les stocks devraient donc probablement se chiffrer entre 7 et 25 millions d'armes légères. Si cette technique d'estimation est fiable, le chiffre exact devrait se situer quelque part à l'intérieur de cette «fourchette», par ailleurs fort large. Il devrait être précisé en fonction, d'une part, de la vie utile des armes stockées et, d'autre part, de la politique spécifique de la Chine concernant la détention d'armes. Nous ne disposons que d'informations limitées concernant ces deux facteurs, ce qui explique que ces paramètres doivent rester larges.

Les *forces de police* en Chine ont des effectifs très inférieurs à ceux de l'ALP. Elles sont composées de la Police du peuple (PP) et d'une sous-section, la Police armée du peuple (PAP). La PAP est évidemment armée, bien qu'on ne sache pas estimer le nombre de policiers armés au sein de la PP. De plus, d'autres forces de police, telles que la Police pénitentiaire et la Police judiciaire, peuvent porter des armes à feu (IRBC, 2004).

La PP représente peut-être 86% de l'ensemble des forces de police de la Chine (Xiancui, 1998). Selon les estimations du *Small Arms Survey* (2002, p. 95), la PP comptait quelques 3,4 millions d'hommes, ce qui laissait sous-entendre que peut-être la moitié pourrait être armée, mais ces estimations ne suffisent pas à fournir des chiffres, même vagues, concernant les stocks d'armes. La PAP était estimée à 659.000 hommes en 1991, à 960.000 en 2000 et entre 1,1 et 1,5 millions en 2004 (IISS, 2004, p. 173; SolPo, 2000; USDOJ, 1993a).



La police expose des armes saisies auprès de trafiquants à Chengdu, Chine, en janvier 2005.

En l'absence de meilleures informations, les estimations du nombre d'armes légères de l'Armée de libération du peuple doivent se situer dans une large «fourchette».

Etant donné que les estimations concernant la PP sont incertaines, un chiffre approximatif de 1,3 millions d'armes à feu peut être détenu par les seuls effectifs de la PAP. Ce chiffre se base sur l'estimation prudente de 2004, à savoir 1,1 million d'hommes, et un multiplicateur de 1,2. Il est évident que les stocks d'armes de la police chinoise pourraient être largement supérieurs à ces estimations.

La possession d'armes par des civils en Chine est régie par un système de licences révisé en 1996. Bien que les autorités soient légalement tenues d'examiner les armes d'une personne ayant obtenu une licence, il ne semble pas qu'il y ait une nécessité nationale d'enregistrement des armes privées (Chine, 1996). Par conséquent, il est peu probable que les autorités chinoises disposent de données précises concernant l'ampleur de la possession d'armes par des civils. Au contraire, il semble que les armes et les crimes par armes à feu deviennent de plus en plus courants (*The Economist*, 2001). Les statistiques relatives à la criminalité en Chine ne comptabilisent pas séparément les crimes par armes à feu. Un indicateur alternatif est le taux de mortalité des forces de police chinoises en service, pratiquement nul durant les années 70, qui atteint aujourd'hui 450-500 morts par an. Une importante analyse cite cet élément comme la preuve d'un problème de «croissance exponentielle» (Tanner, 2004). La plupart de ces décès ont lieu lors d'accidents de la circulation, mais le total devrait être comparé avec les 45 policiers morts par balles aux Etats-Unis en 2003 (Anderson, 2004). Ceci ne démontre pas que la Chine soit plus dangereuse que l'Amérique, mais prouve uniquement que la Chine n'est pas aussi pacifique qu'on le pense.

Bien que la possession d'armes par des civils en Chine ne soit pas monnaie courante, elle n'est cependant pas aussi inhabituelle qu'on peut généralement le penser.

Les seules informations détaillées concernant la possession d'armes par des civils proviennent des campagnes de *Strike Hard* contre les marchés d'armes illégaux en 1996-2002. Selon une déclaration du ministre chinois des Affaires étrangères, 2,3 millions d'armes à feu ont été saisies (SAFER-Net, 2003). De plus, plus de 30.000 armes ayant appartenu à l'origine aux arsenaux de l'ALP ont été confisquées (Chine, 2003). La plupart de ces armes semblent provenir de fabricants et de revendeurs illégaux. De tels rapports ne constituent pas une base suffisante pour permettre de calculer l'ampleur totale des arsenaux civils de Chine, mais il ne fait aucun doute qu'elle s'évalue au moins à plusieurs de dizaines de millions.

Bien que la possession d'armes par des civils en Chine ne soit pas monnaie courante, les preuves présentées dans cette étude et dans les éditions précédentes du *Small Arms Survey* aboutissent à la même conclusion: cette possession n'est pas aussi inhabituelle qu'on peut généralement le penser (*Small Arms Survey*, 2002).

Japon

Non seulement les armes ne sont pas fréquentes dans la société civile japonaise (voir encadré 3.2) mais les effectifs des forces armées nationales sont assez réduits également. L'unique exception à cette règle de rareté des armes – et elle est partielle – est la police.

Les *Forces d'autodéfense* du Japon comptent quelque 239.900 militaires d'active et près de 44.395 de réserve (IISS, 1980, p. 69; 1985, p. 125; 2000, p. 200). L'année 1990 a probablement été celle durant laquelle les effectifs militaires japonais ont atteint leur plus haut niveau avec près de 249.000 militaires d'active et environ 48.000 de réserve (IISS, 1990, p. 164-66). Si leur armement était au niveau «classique» de 2,25 armes à feu par membre en service, les stocks militaires du Japon s'élèveraient à près de 669.000 armes légères. Hautement mécanisées, les forces militaires japonaises ne semblent pas être préparées à un grand nombre d'opérations d'infanterie.

Les chiffres concernant les *forces de police* japonaises montrent que les forces de l'ordre sont relativement bien armées. En 1990, le personnel de police autorisé à plein temps était estimé à 258.800 hommes (USDOJ, 1993b). En 2002, selon une étude sur les revenus des employés des gouvernements locaux, 234.000 personnes étaient enregistrées dans les corps de police (JSY, 2005). Selon la même source, les données concernant 1990 sont inférieures de près de 30.000 unités par rapport aux chiffres pour la même année cités plus haut: ces données doivent donc être traitées avec prudence. Les chiffres de l'année 2002 indiquent que les stocks étaient évalués à près de 281.000 armes à feu. Cependant, si nous supposons que les forces de police, comme les militaires, ne disposent pas nécessairement d'armes en dépit de la réduction des effectifs, une estimation basée sur les chiffres de 1990 laisserait supposer que les stocks d'armes légères seraient de 311.000 armes.

Cependant, en août 2004, le ministère japonais des Affaires étrangères a informé *Small Arms Survey* que «(l) le nombre total d'armes légères en possession des forces de police au Japon avoisinait 250.000 à la date du 31 mars 2004». Le ministère a également signalé que «(a)u 1^{er} avril 2004, le nombre de policiers de la Préfecture de police était de 240.000». Ces chiffres indiquent que la police japonaise stocke moins d'armes légères par homme que ne tendrait à indiquer le multiplicateur de 1,2.

République populaire démocratique de Corée

La Corée du Nord est très fermée à la recherche en matière de problèmes de sécurité intérieure. Aucune donnée fiable concernant les arsenaux de la police ne semble exister dans le domaine public. Cependant, il existe des estimations des forces militaires de réserve et d'active du pays et des multiplicateurs de référence peuvent être appliqués à ces chiffres.

On estime le personnel des *forces armées* de la Corée du Nord à un chiffre compris entre 1 et 1,2 millions⁸ (Bermudez, 2001, p. 3-6; IISS, 2004, p. 178). En utilisant un multiplicateur de référence de 2,25 armes légères par personne appliqué aux chiffres les plus bas, on obtient un peu moins de 2,5 millions d'armes légères détenues par les forces armées nord-coréennes. Avec des réserves estimées à près de 4,7 millions (IISS, 2004, p. 178) et en appliquant le même multiplicateur, on peut évaluer le stock global d'armes des troupes d'active et de réserve à plus de 13 millions d'armes légères. Cependant, étant donné qu'on estime que «beaucoup» des 3,5 millions de travailleurs et de paysans de la Garde rouge, qui comprend un grand nombre de réservistes, ne sont pas armés (IISS, 2004, p.161), nous ne les avons pas repris dans cette estimation. Nous obtenons donc un chiffre de 4,4 millions d'armes légères affectées aux forces armées d'active et de réserve. En se fondant sur la même hypothèse, le chiffre maximal de 1995, soit près de 2 millions d'hommes, indique que plus de 4,6 millions d'armes légères pourraient être stockées à l'heure actuelle (IISS, 1995, p. 183-84).

Les *forces de police* de Corée du Nord sont au service du ministère de la Sécurité publique. Bermudez (2001, p. 204) estime que près de 30.000 personnes sont au service de l'administration, de la défense civile, des forces de l'ordre et des sections de sécurité du ministère. Si la moitié de ces 30.000 personnes était armée, un multiplicateur de 1,2 donnerait un chiffre de près de 18.000 armes à feu entre les mains de la police. Ce chiffre est exceptionnellement bas comparé aux autres pays de cette région. Cependant, cette analyse ne tient pas compte des services de renseignement et de sécurité intérieure, qui sont indubitablement importants et qui accomplissent des tâches en matière de sécurité nationale (Bermudez, 2001, p. 7). D'autre part, l'IISS (2004, p.179) évalue le personnel paramilitaire du ministère de Sécurité publique à 189.000 hommes. On ne sait pas dans quelle mesure ces personnes accomplissent des tâches qui pourraient être considérées comme des services de police dans d'autres pays de la région. Eu égard au degré d'incertitude, ces forces paramilitaires sont comprises dans ce chapitre sur les estimations des forces militaires de la Corée du Nord au titre de réserves.

Small Arms Survey n'a pas été en mesure de déterminer l'ampleur de la possession d'armes par des civils en Corée du Nord.

République de Corée

La Corée du Sud ne communique que peu d'informations, voire aucune, concernant ses stocks d'armes légères. Cependant, ses forces de police fournissent, en ligne, des informations détaillées concernant les effectifs et l'organisation de la police.

Le chiffre des effectifs des *forces armées* est estimé à 687.700 troupes d'active et à près de 4.500.000 réservistes (IISS, 2004, p. 179). Toutefois, à l'instar de la Corée du Nord, les forces de défense civile, estimées à 3,5 millions, ne doivent pas être reprises dans cette évaluation. Cela réduit le nombre de réservistes à environ 1 million (IISS, 2004, p. 181). Avec un taux de 2,25 armes légères par membre des forces armées, les forces militaires de la Corée du Sud, forces d'active et de réserve associées, devraient ainsi contrôler près de 3,8 millions d'armes légères. En 1982, les forces de la Corée du Sud mentionnaient 601.600 hommes d'active et 1,2 millions de réservistes, sans compter les 9,5 millions de paramilitaires au sujet

Les stocks militaires de République populaire démocratique de Corée (RPDC) contiendraient probablement entre 4 et 5 millions d'armes à feu.

desquels on dispose de peu d'information (IISS, 1982, p. 89). Par conséquent, on estime que les forces de Corée du Sud ont atteint leur plus haut niveau en 1982 avec 1,8 millions d'hommes d'active et de réserve et, donc, environ 4,2 millions d'armes légères (IISS, 2004, p. 179).

En 2003, il y avait 92.165 *policiers* en Corée du Sud, un nombre qui a très peu changé durant les dix dernières années (une augmentation de 2000 hommes) (KNPA, 2005). En utilisant le multiplicateur standard de 1,2 armes à feu par homme, l'Agence de police nationale coréenne devrait détenir environ 111.000 armes à feu.

Sur la base des sources d'informations disponibles, *Small Arms Survey* n'est pas en mesure d'évaluer la possession d'armes à feu par des civils en Corée du Sud.

Taiwan

Les autorités taiwanaises n'ont pas révélé le nombre total de permis ou d'enregistrements d'*armes à feu civiles* sur leur territoire. Mais elles ont commencé à critiquer vivement les crimes par armes à feu dans l'île, ce qui a été brutalement illustré le 19 mars 2004 lorsque le président Chen Shui et la vice-présidente Annette Lu ont été victimes d'une tentative d'assassinat, au moyen, semble-t-il, d'une arme improvisée (Hong, 2004). Trois mois plus tard, le 16 juin, deux policiers ont trouvé la mort au cours d'une fusillade avec des ravisseurs armés de fusils automatiques (Ramzy, 2004). Aucun de ces incidents n'était important d'un point de vue statistique, mais ils ont persuadé les Taiwanais qu'ils étaient confrontés à un grave problème.

La législation relative à la possession d'armes par des civils à Taiwan est très stricte; le Règlement d'autodéfense en rapport avec les armes à feu stipule que les permis doivent être renouvelés tous les deux ans (TMI, 2005). Cependant, les dirigeants taiwanais se sont gardés de révéler le nombre total de permis et d'enregistrements d'armes à feu (TMI, 2005). Malgré cela, la possession illégale est un problème public majeur. Une amnistie de trois mois permettant aux détenteurs de remettre leurs armes illégales, la quatrième en quelques années, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2004 et a été suivie par des mesures de répression de la police contre le trafic d'armes illégales (Chuang, 2004; Yiu, 2004). Selon le ministre de l'Intérieur Su Chia-chuan, la police a saisi 9.850 armes illégales en 1989. Depuis lors, les saisies ont avoisiné un peu plus de 1.000 armes par an mais ont augmenté jusqu'à 1.720 au cours du premier semestre de l'année 2004 (*China Post*, 2004). Le nombre de saisies est similaire à celui du Japon où le nombre d'armes civiles est beaucoup mieux connu.

On estime que les *forces armées* actuelles de Taiwan comprennent 290.000 d'hommes d'active et 1.657.500 de réserve (IISS, 2004, p.189). En appliquant le multiplicateur de 2,25, on obtient près de 4,4 millions d'armes légères et de petit calibre aux mains des forces militaires du pays. Selon des chercheurs, le niveau des forces taiwanaises a atteint son apogée en 1984 avec 484.000 hommes d'active et environ 1.695.000 réservistes (IISS, 1984, p. 109-10). Cela semble impliquer un potentiel actuel d'environ 5 millions d'armes légères de stock.

Peu d'information est publiée en anglais sur le nombre de *policiers* à Taiwan. Les chiffres disponibles les plus récents font état de 75.517 policiers en 1990 (USDOJ, 1993c). Le multiplicateur de 1,2 armes à feu par agent laisse supposer que le stock d'armes légères de la police à Taiwan avoisine les 91.000 pièces. On ne sait pas si le nombre d'agents de police a changé depuis 1990. En 1999, l'Administration de la police provinciale de Taiwan (TPPA) a été englobée dans l'Agence de police nationale de Taiwan (TNPA, 2005). Bien que les chiffres mentionnés ci-dessus prennent en compte les forces de police des administrations et provinciale, on pense que la réorganisation n'a pas considérablement modifié les effectifs policiers.

Les arsenaux obscurs de l'Asie du Nord-Est

Les techniques d'estimation utilisées dans cette étude laissent supposer que les stocks d'armes de type militaire de l'Asie du Nord-Est comptent entre 20 et 40 millions d'armes légères et de petit calibre (voir tableau 3.4). Bien que les données ne soient pas assez précises pour permettre d'effectuer des comparaisons concrètes, il semble que la péninsule coréenne soit la partie de cette région la plus lourdement armée.

Selon les estimations de *Small Arms Survey* concernant les autres régions, cela pourrait signifier que les forces armées de l'Asie du Nord-Est stockent plus d'armes que les armées de l'Asie du Sud (environ 12 millions), de l'Amérique latine (7 millions) et de l'Amérique du Nord (3 millions) (*Small Arms Survey*, 2002, p. 74, 85, 102; 2004, p. 51).

Tableau 3.4 Estimation des stocks d'armes à feu des forces armées de l'Asie du Nord-Est

Pays	Paramètre inférieur (basé sur les niveaux des forces actuels et 2,25 armes légères par pers.)	Paramètre supérieur (basé sur les niveaux max. ant. des forces et 2,25 armes légères par pers.)
Chine	6.806.000	25.560.000
Japon	640.000	669.000
Corée du Nord*	4.356.000	4.574.000
Corée du Sud**	3.797.325	4.143.600
Taiwan	4.382.000	4.903.000
Totaux	19.981.000	39.849.000

* En excluant quelque 3,5 millions de travailleurs/paysans de la Garde rouge. Comme l'indique le rapport de l'IISS (2004, p. 161); «beaucoup d'unités ne sont pas armées».

** On ne connaît pas le nombre des personnes armées parmi les 9,5 millions de paramilitaires repris dans le rapport de l'IISS (1982, p. 89); c'est pourquoi ils ne sont pas repris dans cette estimation. Les 3,5 millions d'hommes du Corps de défense civile, repris dans le rapport de l'IISS (2004, p. 179-81), sont soustraits des 4,5 millions d'hommes de réserve pour la même raison. Note: Tous les chiffres sont arrondis. Les totaux sont calculés sur la base des chiffres initiaux et arrondis ensuite.

Sources pour les totaux initiaux concernant les forces armées: Chine: (inférieur) IISS (2004, p. 170), (supérieur) IISS (1979, p. 60-61); Japon: (inférieur) IISS (2004, p. 176), (supérieur) IISS (1990, p. 164-66); Corée du Nord: (inférieur) IISS (2004, p. 178), (supérieur) IISS (1995, p. 183-84); Corée du Sud: (inférieur) IISS (2004, p. 179), (supérieur) IISS (1982, p. 89); Taiwan: (inférieur) IISS (2004, p. 189), (supérieur) IISS (1984, p. 109-10)

Tableau 3.5 Estimation des stocks d'armes à feu des forces de police de l'Asie du Nord-Est

Pays	Paramètre inférieur (basé sur les niveaux des forces actuelles et 1,2 armes légères par policier)	Paramètre supérieur (basé sur les niveaux max. ant. des forces et 2,25 armes légères par policier)
Chine	1.300.000	1.300.000
Japon	281.000 (250.000)*	311.000 (250.000)*
Corée du Nord*	--	--
Corée du Sud**	110.000	110.000
Taiwan	91.000	91.000
Totaux	1.802.000 (1.771.000)	1.832.000 (1.771.000)

*En août 2004, le ministère des Affaires étrangères japonais a informé Small Arms Survey que «[l]e nombre total d'armes légères en possession des forces de police au Japon avoisinait 250.000 à la date du 31 mars 2004». Réponses au questionnaire sur les stocks nationaux de Small Arms Survey par le département des armes conventionnelles du ministère japonais des Affaires étrangères, août 2004.

Note: Tous les chiffres sont arrondis. Les totaux sont calculés sur la base des chiffres initiaux et arrondis ensuite.

Sources pour les totaux initiaux concernant les forces de police: Chine: USDOJ (1993a); Japon: (inférieur) USDOJ (1993b), (supérieur) JSY (2005); Corée du Sud: KNPA (2005); Taiwan: USDOJ (1993c)

Les estimations régionales concernant les effectifs de la police sont moins complètes que celles qui ont trait aux forces armées. Etant donné que les forces de police de Corée du Nord sont entièrement absentes de cette analyse et que la Chine, en particulier, devrait disposer d'un plus grand nombre de forces de police armées que le chiffre estimé dans cette étude, une tentative d'estimation tableerait sur 1,8 millions d'armes légères détenues par les forces de police de la région.

L'autre grande énigme pour la région concerne la possession d'armes par des civils. Dans la plupart des pays de la région, ce problème est suffisamment important pour constituer un élément significatif en matière sociale, toutefois il demeure difficilement visible. En l'absence de meilleurs rapports ou de sondages d'opinion au niveau national, il est difficile de donner des estimations plus précises concernant la possession d'armes par des civils.

Cet exercice a clairement prouvé que l'Asie du Nord-Est est loin d'être transparente en ce qui concerne les estimations des stocks d'armes légères. Cependant, bien que les paramètres présentés ici – près de 22 à 42 millions d'armes légères dans les stocks d'armes de type militaire et de la police – soient larges, ils illustrent clairement l'ampleur potentielle de la détention d'armes légères de l'Asie du Nord-Est.

Les stocks d'armes à feu de type militaire et de la police de l'Asie du Nord-Est peuvent être estimés entre 22 et 42 millions.

MOYEN-ORIENT: INQUIÉTUDES GRANDISSANTES ET INCERTITUDE PERSISTANTE

A l'instar de l'Asie du Nord-Est, le Moyen-Orient oppose des obstacles majeurs à une analyse des armes légères. Le secret d'Etat, à peu d'exceptions près, constitue une barrière infranchissable pour obtenir des informations dans le débat sur les armes légères. Seuls quelques pays de la région ont fourni des données concernant les armes légères. Cependant, des articles de presse occasionnels indiquent une sensibilisation grandissante à ce problème, particulièrement à des aspects tels que le port public d'armes, les coups de feu lors de célébrations

et un sentiment public de violence armée grandissante. Face à ces préoccupations, la Ligue des Etats arabes a approuvé en septembre 2004 une résolution afin de coordonner les initiatives visant à combattre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre (LEA, 2004). Quelques groupes étudient activement le problème des armes légères en Israël, en Jordanie, au Liban, au Soudan et au Yémen.

Le Moyen-Orient
détient
approximativement
entre 12 et 16
millions d'armes
à feu.

Les stocks d'armes de type militaire

Le Moyen-Orient enregistre le plus haut taux de dépenses de défense par rapport au produit intérieur brut (PIB) au niveau mondial. (SIPRI, 2003, p. 303; IISS, 2004). Alors que la fin de la Guerre froide, parmi d'autres facteurs, a fait diminuer la course aux armements dans la région, l'héritage de dizaines d'années de régimes militaires et de dynamique de sécurité régionale se fait sentir dans les importantes forces armées conventionnelles du Moyen-Orient (Feldman et Shapir, 2001, p. 17, 77).

L'Egypte, l'Iran, Israël, la Syrie et la Turquie, en particulier, ont des effectifs militaires très importants. Cependant, d'autres Etats comme Bahreïn et le Qatar disposent de petites armées permanentes. Cela laisse supposer que les stocks d'armes légères de type militaire vont varier considérablement entre pays du Moyen-Orient. Comme l'illustre le tableau 3.6, les stocks d'armes légères de type militaire dans la région pourraient se chiffrer entre 12 et 16 millions. Néanmoins, des inégalités subsistent au niveau des sous-régions. La péninsule arabique⁹ semble détenir près de 1 à 1,2 millions d'armes légères et de petit calibre, soit moins d'un dixième de l'ensemble des stocks des pays au nord et à l'ouest de la région.

Ces estimations, basées sur des ratios d'armement traditionnels, sont loin d'être probantes. Au lieu de représenter des totaux provenant des gouvernements de la région, ces chiffres donnent uniquement une vue d'ensemble de l'ampleur des arsenaux militaires du Moyen-Orient. Les arsenaux nationaux effectifs d'armes à feu pourraient être moins importants dans certains cas, comme au Maroc (voir encadré 3.3).



© Laura Boushmak/APP/Getty Images

Soldats turcs défilant à l'occasion d'une parade militaire à Nicosie, Chypre, en juillet 2003.

Encadré 3.3 Maroc

Alors que la prolifération des armes légères est un problème grave dans la majeure partie du Moyen-Orient, d'importantes exceptions subsistent. Le Maroc apparaît comme un pays où la possession d'armes légères reste rare et la violence armée inhabituelle. Le pays n'est pas exempt, toutefois, de problèmes sérieux, comme le prouvent les attaques terroristes de Casablanca en mai 2003 (Kalpakian, 2005). Toutefois, la possession et l'abus d'armes à grande échelle ne semblent pas en faire partie. Qu'entend-on par la «différence marocaine», expression localement utilisée (Jamal, 2003, p. 107)?

Avant tout, le Maroc n'a pas de culture qui gratifie la possession et le port d'armes. La possession d'armes à feu par des civils est autorisée pour la chasse et à l'occasion d'événements cérémoniaux. Cela n'a pas toujours été le cas. Avant l'occupation française, la situation du pays était similaire à celle du Yémen, à savoir un pays fortement armé et marqué par des affrontements tribaux et inter-dynastiques. Arrivé en 1911, le premier résident général de France au Maroc, Louis-Hubert Lyautey, s'est trouvé confronté à ces problèmes. Son programme de pacification et de désarmement des membres des tribus s'est poursuivi au cours des années 30 (Abun-Nasr, 1970, p. 14-47; 1975, p. 302-03). Une des premières priorités après l'indépendance du Maroc a été d'étendre une politique similaire aux régions tribales du nord et du sud-est du pays. Cette politique a été largement couronnée de succès. Il existe des exceptions, mais elles sont aujourd'hui davantage liées au trafic de drogue et à la contrebande qu'à une résistance violente organisée contre le gouvernement central.

Ascension et déclin de l'industrie locale: contrairement à de nombreux pays mieux armés, le Maroc n'a pas d'industrie nationale d'armes à feu. Les armuriers traditionnels marocains fabriquaient, dans la vallée du Sous, des armes à feu à canon lisse qui sont encore aujourd'hui utilisées lors de cérémonies folkloriques telles que les *fantasias*. La victoire française lors de la bataille d'Isly en 1844 a poussé le gouvernement central à moderniser l'armée et à créer une industrie d'armes. Cela s'est particulièrement développé lors du règne du Sultan Mawlay Hasan (au pouvoir de 1873 à 1894) qui a fait construire des usines de munitions à Fez et à Marrakech (Abun-Nasr, 1975, p. 294-95). Au cours de la période française, le Maroc dépendait de la France pour le fournir en armes. Après l'indépendance, le pays a continué à être dépendant des importations (Damis, 1987, p. 148).

Avant tout, le Maroc
n'a pas de culture
qui gratifie la
possession et le
port d'armes.

Encadré 3.3 Maroc (suite)

Armes légères officielles: les soldats marocains disposent d'une variété d'armes de type occidental et soviétique. Le type AK-47 est le plus courant. L'arsenal de l'État dispose également de fusils FAL et M16. Il est courant de voir des unités de cérémonie équipées de vieux Mauser et Enfield, comme aux tombes royales à Rabat. Les forces armées régulières comptent approximativement 200.000 hommes, y compris environ 1.500 hommes de la Garde royale. Les troupes régulières qui gardent les palais royaux et d'autres bâtiments portent souvent des AK-47 sans chargeur. La Gendarmerie royale, une force d'environ 20.000 hommes, n'est pas armée sauf lorsqu'elle garde des immeubles du gouvernement. A l'instar de ses mitraillettes des années 40, les armes de la Gendarmerie sont sur le point d'être obsolètes. La plupart de ces armes ne fonctionnent plus et ne sont utilisées que pour impressionner.

Dernièrement, on évaluait les effectifs réunis de la police nationale et du département de sécurité territoriale (la police secrète, connue sous ses initiales DST) à plus de 42.000 hommes (El-Sa'ïf, 2000/2001, p. 108). Il est probable que ce chiffre a depuis lors augmenté pour atteindre 50.000 hommes et femmes policiers. Les Forces auxiliaires, une milice nationale de près de 30.000 hommes, patrouillent dans les rues en compagnie des forces de police, équipées de matraques.

Possession d'armes par les civils: Le gibier - y compris le cerf, le sanglier et la gazelle - est fréquemment chassé et consommé dans les zones rurales. Une partie de l'élite marocaine apprécie également la chasse et adhère à des clubs de chasseurs. Ces clubs disposent de permis et d'armes dont l'accès est limité et réglementé. La législation marocaine interdit la possession de fusils et d'armes de poing, elle n'autorise que les fusils de chasse, achetés à la police et à la gendarmerie locales moyennant permis. La chasse nécessite également des permis et des licences délivrés par le département des forêts.

Une autre catégorie spéciale d'armes à feu marocaine est utilisée au cours de cérémonies. Ce sont de longs mousquets très décorés, à poudre noire, fabriqués artisanalement et appelés mokahalas - bâtons de mascara - en raison de la suie qu'ils projettent lors du tir. Les mokahalas sont utilisés exclusivement lors de fantasias traditionnelles. Contrairement à d'autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les armes à feu ne sont pas utilisées lors de célébrations courantes.

Possession et utilisation illégales: La plupart des criminels armés sont des revendeurs de drogue, actifs principalement dans la culture du kif, dérivé de la marijuana, et de l'envoi de narcotiques vers l'Europe. Certains facteurs font du Maroc un cas à part dans le marché de la drogue. Le kif était légal dans le pays jusque dans les années 60. Le gouvernement a interdit sa consommation lorsque des milliers d'étrangers ont commencé à affluer dans le seul but d'en consommer. Un changement de politique européenne pourrait éventuellement permettre au Maroc de légaliser à nouveau ce produit.

Pour se rendre mieux compte du rôle des armes à feu dans la criminalité marocaine, nous avons examiné pendant 30 jours les informations sur la criminalité dans le journal populaire national, *Al Ahdath al Maghribiya* du mois de juin 2004. Huit incidents par armes à feu ont été rapportés dans le pays durant cette période, quatre étaient associés au terrorisme et deux ont impliqué le recours aux armes à feu par la police. Un article évoquait des terroristes armés et un autre parlait de la saisie d'une petite cache d'armes de terroristes. L'incident le plus inhabituel relatait une tentative de suicide d'un policier après qu'une de ses collègues eut mis un terme à leur relation (*Al Ahdath al Maghribiya*, 2004). Les crimes violents étaient principalement commis par arme blanche ou par incendie volontaire (Maroc, 2002, p. 539). Ces observations suggèrent que le taux de possession d'armes par des civils soit le plus bas de la région, probablement moins d'une arme pour cinq ou six ménages, soit environ une arme pour 20 personnes.

Pourquoi le Maroc n'est-il pas le Yémen? Le Maroc suit les pratiques politiques et les procédures administratives introduites par le système colonial français, toujours d'application, dans une moindre mesure, dans quelques États arabes comme l'Algérie, la Tunisie et la Syrie. La France a trouvé des tribus armées de fusils, de mousquets et parfois de canons. Elle s'est retirée après avoir modifié radicalement la situation et doté l'État d'un monopole social concernant l'usage de la violence.

Dans un pays comme le Maroc, des terroristes peuvent menacer le contrôle des armes à feu par l'État, mais il est peu probable que leurs initiatives soient couronnées de succès. Comme l'a déclaré un policier marocain: «La population comprend que, sans un État, tout le monde tentera de recourir à la force pour obtenir ce qui lui est dû et, dans ce genre de situation, tout le monde est perdant.»¹⁰ Il semble que le Maroc ait réussi à garder le contrôle de la situation des armes légères.

La politique coloniale française a trouvé des tribus armées et laissé un État marocain disposant du monopole social de l'usage de la violence.



© Gitte Edelmann

Le point culminant d'une charge de fantasia: le tir des mokahalas, Meknes, Maroc.

Tableau 3.6 Estimation des stocks d'armes à feu des forces armées du Moyen-Orient

Pays	Paramètre inférieur (basé sur les niveaux des forces actuelles et 2,25 armes légères par personne)	Paramètre supérieur (basé sur les niveaux max. antér. des forces et 1,2 armes par personne)	Sources des totaux initiaux (inférieurs et supérieurs) pour les forces armées
Algérie	625.000	720.000	IISS (2004, p. 120; 1985, p. 120)
Arabie saoudite**	449.000	453.000	IISS (2004, p. 135; 2001, p. 152)
Bahreïn	25.000	25.000	IISS (2004, p. 121; 2003, p. 106)
EAU	114.000	146.000	IISS (2004, p. 138; 2001, p. 149)
Égypte	1.935.000	1.935.000	IISS (2004, p. 122)
Iran	2.002.000	2.371.000	IISS (2004, p. 124; 1986, p. 96)
Irak*	151.000	151.000	Miles (2005)
Israël	1.296.000	1.363.000	IISS (2004, p. 126; 1993, p. 118)
Jordanie	305.000	313.000	IISS (2004, p. 127; 1998, p. 131)
Koweït	88.000	88.000	IISS (2004, p. 128)
Liban	162.000	162.000	IISS (2004, p. 129; 2003, p. 114)
Libye	261.000	281.000	IISS (2004, p. 130; 1991, p. 113)
Mauritanie	35.000	35.000	IISS (2004, p. 131)
Maroc	779.000	779.000	IISS (2004, p. 132)
Oman	94.000	98.000	IISS (2004, p. 133; 2000, p. 149)
Qatar	28.000	28.000	IISS (2004, p. 134)
Soudan	236.000	267.000	IISS (2004, p. 246; 1995, p. 257)
Syrie	1.464.000	2.414.000	IISS (2004, p. 136; 1995, p. 147)
Territoires palestiniens	31.000	79.000	IISS (2004, p. 134; 1997, p. 137)
Tunisie	79.000	95.000	IISS (2004, p. 138; 1987, p. 114)
Turquie	2.010.000	3.947.000	IISS (2004, p. 71; 1990, p. 81)
Yémen***	240.000	340.000	IISS (2004, p. 139; 1990, p. 121-22)
Totaux	12.410.000	16.092.000	

*Comprend l'armée de terre, la force aérienne, la garde nationale et les unités de défenses des côtes en service ou en formation (Miles, 2005). Ne tient pas compte d'une estimation de 4,2 millions d'armes légères et de petit calibre, auparavant en possession des forces militaires irakiennes, qui seraient disséminées dans l'ensemble de la société irakienne (Small Arms Survey, 2004, p. 46).

**Inclut 75.000 Gardes nationaux dans les paramètres inférieurs et supérieurs.

***Comprend les chiffres maximaux d'active et de réserve pour le Yémen du Nord et le Yémen du Sud avant l'unification.

Note : Tous les chiffres sont arrondis. Les totaux sont calculés sur base des chiffres initiaux, puis arrondis.

Les stocks d'armes des forces de police

Il est un peu plus facile de calculer l'ampleur des arsenaux des forces de police du Moyen-Orient que celles des armes à feu de type militaire, étant donné que l'on dispose de suffisamment de données pour pouvoir utiliser un multiplicateur régional des forces de police afin d'évaluer le nombre de policiers assermentés. Ce chiffre n'est pas probant et doit être mis à jour à mesure que davantage de gouvernements fournissent des données sur les forces de police.

En l'absence de données sur les effectifs de la police dans la plupart des pays du Moyen-Orient, un ratio des forces de police par rapport à la population est utilisé (voir tableau 3.7) afin de déterminer les chiffres probables des effectifs des forces de police, en se basant sur cinq pays pour lesquels on dispose de données.

La plupart des gouvernements du Moyen-Orient traitent les données concernant les forces de police et les stocks d'armes comme des secrets d'Etat, mais certains d'entre eux ont publié des chiffres. D'autres ont fait l'objet d'études étrangères qui ont permis d'obtenir des chiffres utiles, bien que souvent peu récents ou imprécis. Les cas pour lesquels les chiffres concernant les effectifs des forces de police sont disponibles révèlent d'énormes différences (voir tableau 3.7). La Tunisie semble se classer parmi les pays les plus policés au monde; si nos informations sont exactes, elle dispose d'un policier pour 73 habitants.

Tableau 3.7 Echantillonnage d'estimations des effectifs de police, des ratios police/population et des stocks d'armes à feu de cinq pays du Moyen-Orient

Pays	Policiers	Année de base	Population	Année (population)	Ratio police/population	Estimations des armes légères (multiplicateur de 1,2)
Algérie*	51.000	1993	28.271.000	(1995)	1/554	61.000
Israël	18.600	1994	5.374.000	(1995)	1/289	22.000
Maroc	42.000	2000	29.231.000	(2000)	1/696	50.000
Tunisie	130.000	2002	9.563.000	(2000)	1/74	156.000
Turquie	166.000	2000	68.234.000	(2000)	1/411	199.000
Totaux	407.600		140. 673.000		1/345	489.000

Note: Tous les chiffres sont arrondis. Les totaux sont calculés sur la base des chiffres initiaux, puis arrondis.

* Gendarmerie nationale et Sûreté nationale.

Sources: Algérie: Metz (1993); Israël: USD0J (1993d); Maroc: El-Sa'aif (2000/2001, p. 108); Tunisie: Economist (2002); Turquie: ONU (2000, p. 461); Population: ONU (2005)

A l'extrême opposé, le Soudan ne compte qu'un policier pour 1.000 habitants, niveau qui caractérise davantage l'Afrique subsaharienne. La moyenne pour ces cinq pays est d'un policier assermenté pour 345 résidents.

Le tableau 3.8 applique ce chiffre aux autres pays du Moyen-Orient, puis utilise le multiplicateur de 2,1 pour obtenir un chiffre extrêmement approximatif des stocks d'armes de la police.

Tableau 3.8 Estimation des stocks d'armes à feu des forces de police dans les 17 autres pays du Moyen-Orient

Pays	Population (2005)	Police (ratio 1/345)	Armes légères (multiplicateur de 1.2)
Arabie saoudite	24.573.000	71.000	85.000
Bahreïn	727.000	2.000	2.500
EAU	4.496.000	13.000	16.000
Égypte	74.033.000	214.000	257.000
Iran	69.515.000	201.000	241.000
Irak*	28.807.000	83.000	100.000
Jordanie	5.703.000	16.000	20.000
Koweït	2.687.000	8.000	9.000
Liban	3.577.000	10.000	12.000
Libye	5.853.000	17.000	20.000
Mauritanie	3.069.000	9.000	11.000
Oman	2.567.000	7.000	9.000
Qatar	813.000	2.000	3.000
Soudan	36.233.000	105.000	126.000
Syrie	19.043.000	55.000	66.000
Territoires palestiniens	3.702.000	11.000	13.000
Yémen	20.975.000	61.000	73.000
Totaux	306.373.000	888.000	1.066.000

Note: Tous les chiffres sont arrondis. Les totaux sont calculés sur la base des chiffres initiaux, après quoi, ils sont arrondis.

*On suppose que les forces de police irakiennes ont gardé le même niveau durant la période 2003-2004.

Source pour la population: ONU (2005)

Etant donné que presque toutes les forces de police du Moyen-Orient semblent travailler en armes, on a utilisé le multiplicateur habituel des forces de police, soit 1,2 armes légères par policier assermenté. En extrapolant les données des 5 pays du tableau 3.7 aux 17 autres pays de la région, les forces de police des 22 pays du Moyen-Orient analysés ici détiendraient quelque 1,5 millions d'armes à feu (voir tableaux 3.7 et 3.8).

Cette estimation des stocks d'armes à feu des forces de police ne constitue qu'un point de départ en vue d'obtenir une analyse plus détaillée. Outre le manque de données nationales fiables, le modèle n'intègre pas les autres agences de sécurité nationale ni les services de police secrète. Cette approche ne tient pas compte non plus de l'absence de démarcation claire, dans certains pays du Moyen-Orient, entre les forces de police et l'armée, étant donné que les régimes doivent souvent réagir face à des menaces sécuritaires, tant internationales que nationales (David, 1991). Cette approche présente l'avantage majeur de donner une estimation de la taille comparativement réduite des stocks des forces de police par rapport aux forces armées, qui détiennent au moins huit à dix fois plus d'armes que la police.

Encadré 3.4 La détention d'armes à feu par des civils au Moyen-Orient

Parmi les 22 pays de la région, seuls Israël et la Turquie ont publié des statistiques sur la détention d'armes à feu (ONU, 1998, p. 52-53). Bien que le secret d'Etat occulte une grande partie des données, les observateurs régionaux font état d'un climat d'inquiétude croissant. Une série de réunions officielles *Track-2* à Amman en 2001 et 2002, ainsi qu'au Caire en 2004, ont apporté des réponses diverses. Des fonctionnaires de plusieurs gouvernements ont affirmé être satisfaits de l'équilibre entre libertés individuelles et contrôles nationaux. Les représentants de certains gouvernements - Jordanie, Soudan et Yémen notamment - se sont inquiétés du fait que les armes légères devenaient un facteur d'instabilité régionale et une menace pour la sécurité publique. Les observateurs étrangers s'accordent à considérer que la culture des armes à feu est de plus en plus un obstacle à l'investissement et au développement politique au Moyen-Orient (Widmeret Odibat, 2004, p. 1-3; Jackman, 2002).

Les articles de presse ne complètent pas le tableau d'ensemble, mais les informations des médias ne laissent guère de doute quant au fait que la possession privée d'armes à feu dans la plus grande partie de la région est commune et en augmentation. Dans un environnement permissif où la possession d'armes à feu est largement considérée comme une nécessité masculine, la population et le bien-être sont des facteurs déterminants pour l'augmentation de la possession d'armes chez les civils. La population de la région a doublé entre 1970 et 2000 et elle devrait à nouveau doubler d'ici 2050 (PRC, 2004). Dans les pays arabophones, la croissance est encore plus rapide et la population devrait doubler entre 2000 et 2020 (PNUD, 2002, p. 35-38). Alimentée par de telles forces démographiques, la possession d'armes à feu au niveau régional va probablement poursuivre sa croissance. De plus en plus de civils souhaiteront posséder une arme et, s'ils peuvent se permettre de l'acheter, ils ne vont certainement pas s'en priver. Les prestations économiques régionales sont plus difficiles à prévoir, mais il est peu probable qu'elles constituent un frein à la croissance de l'achat d'armes à feu par des particuliers.

A défaut de statistiques officielles concernant la plupart des pays du Moyen-Orient, l'estimation des stocks publics nécessite une analyse prudente et détaillée des indices, en particulier les comparaisons avec les cas les mieux documentés. Il existe toutefois des exceptions à cette règle: Irak et Israël, cas particuliers déjà abordés antérieurement (*Small Arms Survey*, 2003, p. 77-78; *Small Arms Survey*, 2004, p. 44-50). Pour obtenir un état des lieux de la région, les renseignements sur les stocks civils les plus utiles proviennent de Jordanie, du Liban, du Maroc, du Soudan, de Turquie et du Yémen.

Les chiffres de Jordanie se basent sur une estimation semi-officielle. Le pays compte 126.000 armes à feu enregistrées, ce qui représenterait 20% de toutes les armes à feu en possession de civils, soit un total de 600.000 armes à feu (Al-Fawaz, 2002, p. 91). Concernant le Liban, l'estimation du présent document, soit 500.000 armes en possession de particuliers, provient d'observateurs officieux, dont certains optent plutôt pour un chiffre de 750.000 armes (Jackman, 2002). Au Soudan, on estime que «25% de la population possèdent des armes légères ou de petit calibre» et que «50% de la population de la région savent comment [les] utiliser» (Elobeid, 2002, p. 126). Si cela se rapporte à un quart des chefs de ménage, cela représenterait un total de 1,6 millions d'armes. Quant au Yémen, l'estimation de 6 à 9 millions d'armes à feu aux mains de particuliers se base sur une étude de terrain menée par *Small Arms Survey* (Miller, 2003). En les comparant, ces chiffres permettent d'obtenir une estimation régionale plus large (cf. tableau 3.9).

Ces six exemples permettent de justifier le choix d'un multiplicateur de possession d'armes à feu au niveau régional. Celui-ci correspond à une moyenne de 16 armes à feu pour 100 particuliers (voir tableau 3.9). Il ne résulte que de la moyenne de six cas assez bien documentés; son application au reste de la région n'est qu'indicative. Toutefois, appliqué à l'ensemble de la région, ce multiplicateur permet d'obtenir une estimation brute du nombre d'armes à feu détenues par des civils au Moyen-Orient, se situant autour de 67 millions. En appliquant une marge d'erreur de 33% afin de tenir compte des grandes différences en termes de richesse et de culture des armes dans la région, le Moyen-Orient compterait entre 45 et 90 millions d'armes à feu aux mains de civils.

La taille des stocks d'armes à feu au Moyen-Orient évaluée dans le présent document se base sur des estimations et doit être prise avec réserve. Toutefois, même prise avec la circonspection nécessaire, la présente approche montre que la possession d'armes à feu chez les civils dépasse, probablement de beaucoup, celle des militaires et des forces de police. Le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est se ressemblent dans la mesure où il s'agit de deux des parties du monde les plus opaques et mal connues en termes de politique relative aux armes légères, mais les deux régions diffèrent à bien d'autres égards. Tandis que la possession d'armes à feu légères semble être dominée par l'Etat en Asie du Nord-Est, ce sont probablement les civils qui la dominent au Moyen-Orient. Il faudra attendre davantage de recherches de terrain, de sondages d'opinion et de coopération officielle avant de pouvoir tirer des conclusions plus probantes et nuancées.

Les forces de police
du Moyen-Orient
détiennent
près de 1,5 millions
d'armes à feu.

Tableau 3.9 Estimation des armes à feu civiles au Moyen-Orient

Pays	Population	Taux de possession d'armes à feu	Armes à feu
Irak	24.000.000	15/100	8.000.000
Israël*	6.200.000	8/100	503.000
Jordanie	6.900.000	9/100	600.000
Liban	3.600.000	14/100	500.000
Turquie	67.600.000	12/100	8.000.000
Yémen	18.900.000	37/100	7.000.000
Estimation Projection pour le Moyen-Orient	420.000.000	16/100	67.000.000

Sources: Statistiques de population: IISS (2003); Irak: Small Arms Survey (2004, p. 44-50); Israël: Small Arms Survey (2003, p. 78); Jordanie: al-Fawaz (2002); Liban: Jackman (2002); Maroc: Encadré 3.3; Soudan: Elobeid (2002); Turquie: ONU (1998, p. 53) (armes enregistrées uniquement); BBC (2003) (armes non enregistrées); Yémen: Miller (2003)

Les stocks nébuleux du Moyen-Orient

Les stocks d'armes légères au sein des armées et des forces de police au Moyen-Orient s'élèvent à un total situé entre 13 et 17 millions d'armes. Cela laisserait supposer que les stocks de cette région sont probablement beaucoup moins importants que ceux d'Asie du Nord-Est. Cependant, *Small Arms Survey* (2004, p. 46) indique qu'il est possible que 4,2 millions d'anciennes armes irakiennes soient maintenant dispersées au sein de la population.

Contrairement à ce qui est le cas en Asie du Nord-Est, il est vraisemblable que la majorité des armes en Irak ait été retirée des arsenaux de l'Etat pour se trouver maintenant aux mains de civils et de combattants non étatiques: c'est la raison pour laquelle elles n'apparaissent dans le tableau 3.6. La situation en Irak est un avertissement: les stocks militaires et policiers ne sont sûrs que si les institutions qui les contrôlent le sont également.

Les stocks civils au Moyen-Orient sont prudemment estimés à un chiffre situé entre 45 et 90 millions d'armes à feu. Toutefois, des études précédentes consacrées à certains pays sélectionnés montrent que les tendances en matière de possession varient considérablement (*Small Arms Survey*, 2002, p. 90-94; 2003, p. 77-80; 2004, p. 44-50). Par conséquent, il convient d'effectuer davantage de recherches sur la possession d'armes à feu au Moyen-Orient, en particulier du travail sur le terrain, avant de pouvoir livrer une estimation régionale plus précise de la possession d'armes à feu chez les civils.

CONCLUSION: DES VÉRITÉS TRANSPARENTES

Qu'il s'agisse des arcanes du désarmement ou de la gestion des stocks d'armes légères, ou des dynamiques intrinsèques de deux régions mal comprises, ce chapitre met logiquement le doigt sur le besoin de données plus complètes et plus précises sur la possession d'armes légères dans le monde. A nouveau, le manque de données fiables se révèle être le principal obstacle à un débat constructif et à une politique efficace. Quelle est la gravité du problème des armes légères? Sur quels problèmes les efforts internationaux et nationaux devraient-ils se concentrer en premier lieu? Quelle est la véritable efficacité des divers programmes de désarmement? Toutes ces questions resteront sans réponse tant qu'on ne connaîtra pas avec davantage de certitude les lieux où se trouvent les armes et celles qui causent le plus de problèmes.

Ce chapitre insiste chaque fois sur les limites de ce qu'il est possible de savoir. Toutefois, ces faiblesses ne devraient pas occulter ce qui a été établi. Les différences en termes de résultats des programmes de désarmement nationaux et internationaux, de même que les différences au niveau de la possession d'armes légères dans deux régions importantes, s'affinent de plus en plus. Grâce aux efforts de nombreux chercheurs

et fonctionnaires qui font généreusement don de leur temps et de leur énergie, une image plus précise de la répartition mondiale des armes légères voit le jour.

Le présent chapitre s'attache à déterminer ce qu'il faut encore mettre au jour. Le contrôle et la gestion des stocks constituent encore et toujours des sujets délicats et insaisissables. A l'exception de celles d'une poignée de pays du Moyen-Orient et d'Asie du Nord-Est, très peu de données systématiques sont disponibles en ce qui concerne la détention d'armes légères au sein de deux régions qui comptabilisent au moins 25% de la population mondiale. Assurément, ces régions ont encore de nombreux efforts à fournir en vue d'améliorer la transparence sur les problèmes des armes légères.

La volonté croissante de gouvernements du Moyen-Orient et d'Asie du Nord-Est d'aborder les problèmes des stocks semble assez insignifiante par rapport à ce qui a été accompli ailleurs. Les actions régionales à propos de la gestion des stocks, impensables auparavant de par le monde, semblent à présent aller de plus en plus de soi. Le fait d'ajouter le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est à la liste des régions qui dialoguent de manière productive sur ce sujet ne laisserait aucune partie du monde insensible à cette tendance.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DST	Département de la surveillance du territoire
DTRA	Defense Threat Reduction Agency (Agence de réduction de la menace en matière de défense)
PIB	Produit intérieur brut
FDI	Forces de défense israéliennes
KNPA	Korean National Police Agency (Agence de police nationale coréenne)
KPA	Korean People's Army (Armée du peuple coréen)
KPAF	Korean People's Air Force (Force aérienne du peuple coréen)
KPN	Korean People's Navy (Marine du peuple coréen)
PAP	Police armée du peuple
ALP	Armée de libération du peuple
PP	Police du peuple
TPPA	Taiwan Provincial Police Administration (Administration de la police provinciale de Taiwan)

NOTES

- ¹ Ce chapitre utilise le terme «Moyen-Orient» pour désigner le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et des Etats voisins sélectionnés.
- ² Entretien de l'auteur avec le personnel du Centcom, United States Joint Forces Staff College, Norfolk, Virginie, juin 2004.
- ³ Entretien de l'auteur avec le personnel du Centcom, United States Joint Forces Staff College, Norfolk, Virginie, juin 2004.
- ⁴ En mars 2005, le Brésil a accueilli une conférence internationale sur la réglementation de la possession d'armes par les civils et l'utilisation d'armes légères et de petit calibre. La conférence a bien montré la mesure dans laquelle les gouvernements et les sociétés civiles du monde reconnaissent l'importance des contrôles nationaux sur les stocks civils.
- ⁵ Communication personnelle de Pablo Dreyfus, le 10 décembre 2003.
- ⁶ Ce chiffre exclut quelque 6 millions de «militiens ordinaires» qui, selon l'IISS (1981, p. 75), n'étaient généralement pas armés.
- ⁷ Réponses du département des armes conventionnelles du ministère japonais des Affaires étrangères au questionnaire de Small Arms Survey sur les stocks nationaux, août 2004.
- ⁸ Le chiffre de 1,2 millions comprend 1.030.000 d'hommes de l'Armée du peuple coréen (KPA), 60.000 hommes de la Marine du peuple coréen (KPN) et 110.000 hommes de la Force aérienne du peuple coréen (KPAF) (Bermudez, 2001, p. 3-7).
- ⁹ La péninsule arabe comprend ici le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Yémen.
- ¹⁰ Entretien mené par le Professeur Jack Kalpakian, Université d'Al Akhawayn, Ifrane, Maroc, avec un représentant militaire de grade moyen, Congrès international d'histoire militaire, Rabat, 1er au 7 août 2004.

BIBLIOGRAPHIE

- Abun-Nasr, Jamil. 1970. *Lyautey in Morocco*. Berkeley: University of California Press.
- . 1975. *A History of the Maghreb*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Al Ahdath Al Maghribiya (Casablanca). 2004. «Hawadith wa Qadaya», n° 1953-1983. 31 mai-30 juin.
- Al-Fawaz, Dahir Fahad. 2002. «The Phenomenon of Light Weapons Proliferation in Jordan». Dans Gali Oda Tealakh, Atef Odibat, et Maha Al Shaer, eds. *Small Arms and Light Weapons in the Arab Region*. Amman: The Jordan Institute of Diplomacy, p. 88-104.
- Annenberg Center. 2004. «Most of Public Wants the Assault Weapons Ban Extended; So Do Half of NRA Households, Annenberg Data Shows». National Annenberg Election Survey 2004. Philadelphie: The Annenberg Public Policy Center of the University of Pennsylvania. 23 avril. Consulté le 29 mars 2005. <http://www.annenbergpublicpolicycenter.org/naes/2004_03_gun-legislation_4-23_pr.pdf>
- Anderson, Curt. 2004. «Guns, traffic accidents Claimed Most Police Officer Lives in 2003 FBI says». Associated Press. 8 novembre. Consulté le 1^{er} avril 2005. <http://www.csgv.org/news/headlines/11_8_04.cfm>
- Australie. 2002. «The Australian Firearms Buyback: Tally for Number of Firearms Collected and Compensation Paid». Canberra: Commonwealth Attorney-General's Department.
- . 2003. «National Handgun Buy-Back Bill 2003». Bills Digest n° 155, 2002-03. Canberra: Parliament of Australia, Parliament Library. 22 mai.
- Barton, Frederick et Bathsheba Crocker. 2003. *Post-war Iraq: Are We Ready?* Washington, DC: Center for Strategic and International Studies.
- . 2004. *Progress or Peril? Measuring Iraq's Reconstruction*. Washington, DC: Center for Strategic and International Studies.
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2003. «Father seeks tighter gun laws». BBC News World Edition. Londres: BBC. 21 août. Consulté le 6 avril 2005. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/scotland/3168869.stm>
- . 2004. «Iraq PM Extends Weapons Amnesty». BBC News UK Edition. Londres: BBC. 18 octobre. Consulté le 22 mars 2005. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/middle_east/3752758.stm>
- Bermudez, Joseph S. Jr. 2001. *The Armed Forces of North Korea*. Londres et New York: I. B. Tauris Publishers.
- Bourgeois, Josephine. 2005. «Changing Laws, Changing Attitudes: Lessons from Australian Experience». Note de synthèse préparée pour la Réunion internationale sur la Réglementation de la détention civile et l'usage des armes légères et de petit calibre. Rio de Janeiro. 16-18 mars. Convoquée par le Centre de dialogue humanitaire en collaboration avec le gouvernement du Brésil et Sou da Paz.
- Centcom. 2003. «Coalition Establishes Iraq Weapons Policy». Numéro de publication 03-05-87. MacDill Airforce Base, FL: Headquarters United States Central Command. Consulté le 29 mars 2005. <<http://www.globalsecurity.org/wmd/library/news/iraq/2003/05/iraq-030524-centcom03.htm>>
- Chase, Kenneth. 2003. *Firearms: A Global History to 1700*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chine. 1996. «Loi de la République populaire de Chine sur le contrôle des armes à feu». Approuvée lors de la vingtième session du Comité permanent du Huitième Congrès national du peuple le 5 juillet 1996, promulguée par l'ordonnance n° 72 du président de la République populaire de Chine le 5 juin 1996 et entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1996.
- . 2003. «Rapport national de la République populaire de Chine sur la mise en œuvre du Programme d'action de l'ONU sur les ALPC». Rapport soumis au département de désarmement des Nations unies. New York: département de désarmement des Nations unies. Consulté le 26 mars 2005. <<http://disarmament.un.org:8080/cab/nationalreports/2002/china-e.PDF>>
- China Post (Taipei). 2004. «Amnesty Offered for Holders of Arms in Anti-gun Measure». 19 juin.
- Chuang, Jimmy. 2004. «An Amnesty Period for Illegal Firearms Declared by Police». *Taipei Times*. 19 juin, p. 2.
- CNN (Cable News Network). 2004. «Iraq Extends Weapons Amnesty». New York: Time Warner. 18 octobre. Consulté le 22 mars 2005. <<http://edition.cnn.com/2004/WORLD/meast/10/18/iraq.amnesty/>>
- Columbia Daily Tribune (Missouri). 2005. «Firearms Debate Mellow with Age». 26 février.
- Damis, John. 1987. «The Western Sahara Dispute». Dans William Zartman, ed. *The Political Economy of Morocco*. New York: Praeger, p. 188-211.
- David, Steven. 1991. «Explaining Third World Alignment». *World Politics*, vol. 43, n° 2. Janvier, p. 233-56.
- Diamond, Larry. 2004a. «Transition to what in Iraq?». *Middle East Economic Survey*, vol. 47, n° 22. 31 mai. Consulté le 30 mars 2005. <<http://www.mees.com/postedarticles/oped/a47n22d01.htm>>
- . 2004b. «What went wrong in Iraq». *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 5. Septembre/octobre. Consulté le 30 mars. <<http://www.foreignaffairs.org/20040901faessay83505/larry-diamond/what-went-wrong-in-iraq.html>>
- DTRA (Defense Threat Reduction Agency). 2005. «Small Arms and Light Weapons (SALW)». DTRA Fiches d'informations. Fort Belvoir, Virginia: Defense Threat Reduction Agency. Consulté le 29 mars 2005. <http://www.dtra.mil/press_resources/fact_sheets/display.cfm?fs=salw>
- Economist. 2001. «Guns in China: the Wild East». 10-16 novembre, p. 57-58.
- . 2002. «Democracy in the Maghreb: Where Voting is a Parlour Game». 8 juin, p. 37-38.
- Eisenstadt, Marnie. 2004. «Gun Dealers: Ban's Impact Slight». *The Post-Standard* (Syracuse). 19 septembre.
- Elobeid, Hussein. 2002. «The Security, Social and Environmental Impacts of Small Arms and Light Weapons Proliferation in Western Sudan (Darfur)». Dans Gali Oda Tealakh, Atef Odibat, et Maha Al Shaer, eds. *Small Arms and Light Weapons in the Arab Region*. Amman: The Jordan Institute of Diplomacy, p. 124-27.
- El-Sa'ifi, Abdullah. 2000/2001. «The strategic report of Morocco». Abhath: Revue des Sciences sociales. Rabat: Centre d'études et de recherches en sciences sociales. Edition spéciale. N° 53 et 54.
- Feldman, Shai et Yiftah Shapir. 2001. *The Middle East Military Balance 2000-2001*. Cambridge: MIT Press.
- Filkins, Dexter. 2004. «Iraqi Militias Said to Approve Deal to Disband». *New York Times*. 8 juin, p. A1.
- Fisher, Ian. 2004. «U.S. Gives Leaders in Falluja a Chance to End the Insurgency». *New York Times*. 20 avril, p. A8.
- Fong, Tillie. 2004. «Permits Falling Short». *Rocky Mountain News* (Denver). 31 mai.
- Grillot, Suzette, Wolf-Christian Paes, Hans Risser, et Shelly O. Stoneman. 2004. *A Fragile Peace: Guns and Security in Post-conflict Macedonia*. Small Arms Survey Special Report. Genève: Small Arms Survey. Juin.
- Hausser, Christine. 2004. «To Get Weapons Away From Iraqis, The Army Sets Up an Arms Bazaar». *New York Times*. 20 mai, p. A14.
- Hider, James. 2003. «Iraqi Gun Runners "Too Professional" to be Caught Out». *The Times* (Londres). 18 février.
- Hong, Caroline. 2004. «Election Eve Attack Report Details Bullets, Gun Barrels». *Taipei Times*. 31 août.
- HRW (Human Rights Watch). 2005. «Rivers and Blood: Guns, Oil and Power in Nigeria's Rivers State». Document d'information. New York: Human Rights Watch. Février. Consulté le 22 mars 2005. <<http://hrw.org/backgrounder/africa/nigeria0205/>>
- Hudson, Philip. 2004. «Victoria Leads Way in Gun Buyback». *The Age* (Melbourne). 8 août.

- ICG, 2004. «Reconstructing Iraq». Middle East Report n° 30. Bruxelles: International Crisis Group. 2 septembre.
- IISS (Institut international des études stratégiques). 1979. *The Military Balance 1979-1980*. Londres: Brassey's.
- . 1980. *The Military Balance 1980-1981*. Londres: Brassey's.
- . 1981. *The Military Balance 1981-1982*. Londres: Brassey's.
- . 1982. *The Military Balance 1982-1983*. Londres: Brassey's.
- . 1984. *The Military Balance 1984-1985*. Londres: Brassey's.
- . 1985. *The Military Balance 1985-1986*. Londres: Brassey's.
- . 1987. *The Military Balance 1987-1988*. Londres: Brassey's.
- . 1990. *The Military Balance 1990-1991*. Londres: Brassey's.
- . 1991. *The Military Balance 1991-1992*. Londres: Brassey's.
- . 1995. *The Military Balance 1995-1996*. Oxford: Oxford University Press.
- . 1997. *The Military Balance 1997-1998*. Oxford: Oxford University Press.
- . 1998. *The Military Balance 1998-1999*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2000. *The Military Balance 2000-2001*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2002. *The Military Balance 2002-2003*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2003. *The Military Balance 2003-2004*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. *The Military Balance 2004-2005*. Oxford: Oxford University Press.
- Instituto Sou da Paz. 2005. «Disarmament News». 11ème année, n° 2. Sao Paulo: Instituto Sou da Paz. Mars.
- IRBC (Immigration and Refugee Board, Canada). 2004. «Country of Origin Research: China: Structure of the Police Force». CHN42317.E. Ottawa: Research Directorate, Immigration and Refugee Board. 26 janvier. Consulté le 23 mars 2005. <<http://www.irb-cisr.gc.ca/en/research/ndp/ref/?action=view&doc=chn42317e>>
- Jackman, David. 2002. «Traditional Cultural Practices and Small Arms in the Middle East: Problems and Solutions». Manuscrit non publié, novembre.
- Jamal, Matoky. 2003. «Various Dimensions of the Small Arms and Light Weapons Phenomenon in Morocco». Dans Gali Oda Tealakh, Atef Odibat, et Maha Al Shaer, eds. *Small Arms and Light Weapons Proliferation in the Arab Region: National and Regional Measures*. Amman: The Jordan Institute of Diplomacy, p. 107-08.
- JNPA (Japanese National Police Agency). 2000. «Number of Gun Shootings and Dead/Injured People in Japan». Cité dans Stop Gun Caravan. Consulté le 26 mars 2005. <http://www.stopgun.org/english/kenju_English.html>
- Jones, Tim. 2004. «Relaxed Gun Laws Haven't Translated into Demand for Licenses». *Chicago Tribune*. 20 décembre.
- JSY (Japan Statistical Yearbook). 2005. *Local Government Employees (1980-2002)*. Tokyo: Statistical Research and Training Institute, ministry of Internal Affairs and Communications. Consulté le 23 mars 2005. <<http://www.stat.go.jp/data/nenkan/pdf/y2401b00.pdf>>
- Kalpakistan, Jack. 2005. «Building the Human Bomb: The Case of the 16 May 2003 Attacks in Casablanca». *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 28, n° 2. Mars-avril, p. 113-27.
- Kirsten, Adele. 2005. *Beyond Post-conflict: Crime, Guns and Reduction Strategies in Post-apartheid South Africa*. Note de synthèse préparée pour la Réunion internationale sur la Réglementation de la détention civile et l'usage des armes légères et de petit calibre. Rio de Janeiro. 16-18 mars. Convoquée par le Centre de dialogue humanitaire en collaboration avec le gouvernement du Brésil et Sou da Paz.
- KNPA (Korean National Police Agency). 2005. «General Affairs: Police Workforce Change and Change of Population in Charge by a Single Police Officer». Police Statistics Cyber National Police Agency. Seoul: Korean National Police Agency. Consulté le 23 mars 2005. <http://www.npa.go.kr/eng/statistics/staGeneral_03.jsp>
- Koper, Christopher. 2004. *An Updated Assessment of the Federal Assault Weapons Ban: Impacts on Gun Markets and Gun Violence, 1994-2003*. Washington, DC: National Institute of Justice. Juillet.
- LEA (Ligue des Etats Arabes). 2004. *Resolution (6447) on Arab Coordination to Combat the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons*. Traduction non officielle. Session ordinaire 122. 14 septembre.
- Maroc. 2002. «Rapport statistique du Maroc». Rabat: Direktorat des Statistiques, Division des prévisions et de la planification économiques. Bureau du Premier ministre.
- Metz, Helen Chapin. 1993. *Algeria: A Country Study*. Washington, DC: US Government Printing Office. Consulté le 24 mars 2005. <<http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/dztoc.html>>
- Miles, Donna. 2005. «Troop-Strength Assessment in Iraq Expected This Summer». Washington, DC: American Forces Press Service, département de la Défense. Consulté le 31 mars 2005. <http://www.defenselink.mil/news/Mar2005/20050330_369.html>
- Miller, Derek. 2003. *Demand, Stockpiles, and Social Controls: Small Arms in Yemen*. Document hors-série n° 9. Genève: Small Arms Survey.
- NISRA (Northern Ireland Statistics and Research Agency). 2001. *Demography Profile for Northern Ireland*. 2001 Northern Ireland Census of Population. Belfast: NISRA. Consulté le 26 mars 2005. <<http://www.nicensus2001.gov.uk/nica/browser/profile.jsp?profile=Demography&mainLevel=CountryProfile&mainArea=Northern+Ireland&mainText=&mainTextExplicitMatch=null&compLevel=CountryProfile&compArea=Northern+Ireland&compText=&compTextExplicitMatch=null>>
- NRA-ILA (National Rifle Association of America, Institute for Legislative Action). 2005. «Right-to-Carry 2005». NRA-ILA fiches d'informations. Fairfax: NRA-ILA. Consulté le 29 mars 2005. <<http://www.nra.org/Issues/FactSheets/Read.aspx?ID=18>>
- ONU (Organisation des Nations unies). 1998. *United Nations International Study on Firearms Regulation*. New York: Nations unies.
- . 2000. *Seventh United Nations Survey of Crime Trends and Operations of Criminal Justice Systems, covering the period 1998-2000*. Vienna: Division for Policy Analysis and Public Affairs, Bureau des Nations unies sur la Drogue et le Crime. Consulté le 24 mars 2005. <http://www.unodc.org/pdf/crime/seventh_survey/7pc.pdf>
- ONU, département des Affaires économiques et sociales. 2005. «World Population Prospects: The 2004 Revision Population Database» New York: Division de la Population, Nations unies. Consulté le 25 mars. <<http://esa.un.org/unpp>>
- Page, Clarence. 2004. «Gun Ban that Didn't». *Washington Times*. 18 septembre.
- PLA (People's Liberation Army). 2004. «Chapter III: Revolution in Military Affairs with Chinese Characteristics». *China's National Defense in 2004*. Pékin: PLA Daily. 27 décembre. Consulté le 23 mars 2005. <http://english.chinamil.com.cn/special/cnd2004/contents_04.htm>
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2002. *Rapport du développement humain dans le monde arabe. 2002*. New York: PNUD.
- PRC (Population Resource Center). 2004. «The Middle East and North Africa». Population Resource Center. Consulté 4 avril 2005. <<http://www.prcdc.org/>>
- Pyadushkin, Maxim. 2003. *Beyond the Kalashnikov: Small Arms Production, Exports, and Stockpiles in the Russian Federation*. Genève: Small Arms Survey. Août.

- Ramzy, Austin. 2004. «Up in Arms: A Rash of Gun Crimes Strikes Taiwan». *Time Asia* (Hong Kong). 4 août.
- SAFER-Net. 2003. «People's Republic of China». Regions. 28 juillet. Consulté le 26 mars 2005. <<http://www.research.ryerson.ca/SAFER-Net/index.html>>
- Schulman, Mark A. 2004. «Race Remains Deadlocked After Debates». SRBI Public Affairs. 16 octobre. Consulté le 29 mars 2005. <http://www.srbi.com/time_poll_arc8.html>
- Schwartz, Michael. 2005. «The Taming of Sadr City». *Asia Times* (Taipei). 11 janvier. Consulté le 29 mars 2005. <http://www.atimes.com/atimes/Middle_East/GA12Ak02.html>
- Scobell, Andrew. 2003. *China's Use of Military Force: Beyond the Great Wall and the Long March*. Cambridge: Cambridge University Press.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2003. *SIPRI Yearbook 2003: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. *SIPRI Yearbook 2004: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press.
- Small Arms Survey. 2001. *Small Arms Survey 2001: Profiling the Problem*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2001: Gros plan sur les armes légères*. Traduction: Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2002. *Small Arms Survey 2002: Counting the Human Cost*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2002: Evaluer le coût humain*. Traduction: Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2003. *Small Arms Survey 2003: Development Denied*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2003: Impasse sur le développement*. Traduction: Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2004. *Small Arms Survey 2004: Rights at Risk*. Oxford: Oxford University Press. *Annuaire sur les armes légères 2004: Droits en péril*. Traduction: Bruxelles. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- SMPA (Seoul Metropolitan Police Agency). 2005. «Greetings from the Commissioner: Welcome to the Seoul Metropolitan Police Agency's Home Page». Séoul: Seoul Metropolitan Police Agency. Consulté le 23 mars 2005. <<http://www.smpa.go.kr/eng/index.htm>>
- SolPo. 2000. «The People's Armed Police: The Functions of PAP: A Crippled Police Force», sur ChinaDefense.Com. Consulté le 23 mars 2005. <http://www.china-defense.com/analysis/pap/pap_4.html>
- South Africa. 2001. «Firearms Control Act». Loi n° 60, 2000. *Government Gazette*, vol. 430, n° 22214. 10 avril. Consulté le 29 mars 2005. <<http://www.info.gov.za/gazette/acts/2000/a60-00.pdf>>
- Tanner, Murray Scot. 2004. «China Rethinks Unrest». *Washington Quarterly*, vol. 27, n° 3. Été, p. 137-56.
- TMI (Taiwan ministry of the Interior). 2005. «Self-defense Firearms Control: Tightening of Permit Issuance». Affaires intérieures. Administration de la Police nationale. Taipei: ministère de l'Intérieur. Consulté le 26 mars 2005. <<http://www.moi.gov.tw/english/NationalPolice.asp>>
- TNPA (Taiwan National Police Agency). 2005. «History». Taipei: Agence de police nationale, ministère de l'Intérieur. Consulté le 23 mars 2005. <<http://www.npa.gov.tw/eg/history.htm>>
- USDOJ (United States Department of Justice). 1993a. *World Factbook of Criminal Justice Systems: China*. Washington, DC: Office of Justice Programs, US Department of Justice. Consulté le 24 mars 2005. <<http://nicic.org/Misc/URLShell.aspx?SRC=Catalog&REFF=http://nicic.org/Library/019426&ID=019426&TYPE=HTML&URL=http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/wfcj.htm>>
- . 1993b. *World Factbook of Criminal Justice Systems: Japan*. Washington, DC: Office of Justice Programs, US Department of Justice. Consulté le 24 mars 2005. <<http://nicic.org/Misc/URLShell.aspx?SRC=Catalog&REFF=http://nicic.org/Library/019426&ID=019426&TYPE=HTML&URL=http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/wfcj.htm>>
- . 1993c. *World Factbook of Criminal Justice Systems: Taiwan*. Washington, DC: Office of Justice Programs, US Department of Justice. Consulté le 24 mars 2005. <<http://nicic.org/Misc/URLShell.aspx?SRC=Catalog&REFF=http://nicic.org/Library/019426&ID=019426&TYPE=HTML&URL=http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/wfcj.htm>>
- . 1993d. *World Factbook of Criminal Justice Systems: Israel*. Washington, DC: Office of Justice Programs, US Department of Justice. Consulté le 24 mars 2005. <<http://nicic.org/Misc/URLShell.aspx?SRC=Catalog&REFF=http://nicic.org/Library/019426&ID=019426&TYPE=HTML&URL=http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/wfcj.htm>>
- USDOS (United States Department of State). 2005. «NATO Project to Destroy Excess Ukrainian Weapons Stocks». Press Statement. Richard Boucher, porte-parole. Washington, DC: US Department of State. 18 février. Consulté le 22 mars 2005. <<http://www.state.gov/t/pa/prs/ps/2005/42472.htm>>
- Walt, Vivienne. 2004. «Iraqis Flocking to Sell Arms for Fistful of Cash». *San Francisco Chronicle*. 24 mai.
- Widmer, Mireille et Ataf Odibat. 2004. «Focus on the Middle East and North Africa». *Small Arms and Human Security Bulletin*. N° 2. Février.
- Xiancui, Li. 1998. «Crime and Policing in China». Exposé de Li Xiancui, chercheur associé, Institut de la sécurité publique, ministère de la Sécurité publique, République populaire de Chine; et chercheur invité, Justice Studies, Queensland University of Technology. Présenté au séminaire de l'Institut australien de criminologie. Canberra: Australian Institute of Criminology. 7 septembre. Consulté le 23 mars 2005. <<http://www.aic.gov.au/conferences/occasional/xiancui.html>>
- Yiu, Cody. 2004. «Three-Month Firearms Amnesty Starts Today». *Taipei Times*, 1^{er} juillet, p. 2.

REMERCIEMENTS

Auteur principal

Aaron Karp

Autres collaborateurs

Jack Kalpakian et Keith Krause